

*Femelle Mondain bleue à M. CANTIE*

**Bulletin  
de la  
Société  
 Nationale  
 de  
Colombiculture**

N° 19 - JUILLET 1980

**BULLETIN TRIMESTRIEL**

# COLOMBICULTURE

Bulletin n° 19  
Juillet 1980

PRESIDENT :  
René PAPILLAUD  
16210 Saint Quentin de Chalais  
Tél. (45) 98.11.37

SECRETAIRE GENERAL :  
Claude SIMON  
84, rue A.-Briand  
Offemont 90300 Valdoie

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT :  
Bernard NICOLAS  
72, rue du Maréchal Leclerc  
59490 Somain

TRESORIER :  
Georges TANCHOU  
76, rue Alexandre-Ribot  
59510 Hem.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
Claude SIMON

REDACTION :  
Joseph LE CARRER  
Résidence des Camélias  
56270 PLOEMEUR

RÉDACTRICE ADJOINTE :  
Mme J. FRANCQUEVILLE  
19, rue du Moulin  
Abbécourt 02300 Chauny

## SOMMAIRE

Le mot du Président . . . . .	2 de couv.
Troisième Nationale du Pigeon . . . . .	1
Les Cauchois maillés jacinthe et fleur de pêcher . . . . .	2
Champions de France et champions de clubs (suite et fin) . . . . .	4
Journée nationale d'information sur l'élevage du pigeon de chair	
Compte rendu des diverses conférences.	5
Exposé du Dr Verger sur les principales maladies du pigeon . . . . .	8
A propos de génétique... . . . . .	10
Palmarès des expositions . . . . .	12
Calendrier des prochaines expositions ..	13
Questions - Réponses . . . . .	14
Le coin du Trésorier . . . . .	3 de couv.

## Le mot du Président...

Notre troisième Exposition Nationale de Colombiculture aura lieu à Caen, fin novembre prochain.

Les conditions de cette manifestation, déjà esquissées dans le bulletin d'avril dernier, sont précisées dans le présent numéro.

Après l'Est (Illkirch - Graffenstaden en 1978), le Centre (Limoges 1979), avant le Sud-Ouest en 1981, l'Ouest (Caen en 1980) s'apprête à recevoir, en nombre deux fois plus important qu'à Paris, dans un cadre agréable, vos meilleurs sujets, au mieux de leur condition.

Pour vous aider à présenter une belle collection de pigeons, le Conseil d'Administration de la S.N.C. a décidé, le 15 juin 1980, d'ouvrir l'exposition de Caen aux pigeons bagués 1979 et 1980 (pour la plupart des races), en espérant que certaines

variétés seront à l'apogée de leur forme après au moins deux mues.

Nous souhaitons tous que cette manifestation annuelle de notre Société Nationale de Colombiculture soit un succès et un enrichissement pour chacun d'entre nous, qu'elle augmente encore le prestige et la valeur de notre groupement.

Amis colombiculteurs de toute la France, ce succès est à votre portée ! Surveillez déjà vos représentants à Caen, préparez vos groupages et... achetez un grand sac pour y loger, en vrac, tous les compliments, toutes les félicitations que j'aurai le grand plaisir de vous adresser lors de la proclamation des résultats.

A bientôt à Caen, novembre 1980.

René PAPILLAUD.

## Ce que vous devez savoir au sujet de notre

## Troisième Nationale du Pigeon

Après Strasbourg, après Limoges, c'est Caen qui accueillera cette année notre troisième grande manifestation colombicole. Elle s'inscrira dans le cadre d'un imposant « Salon International des animaux familiers » où les visiteurs pourront admirer des milliers de volailles, lapins, chats, chiens, oiseaux d'ornement et de parc, serins, poissons d'aquarium, tortues, souris, cobayes, poneys et... évidemment... pigeons.

Notre exposition sera la plus importante par le nombre et, nous l'espérons, par la qualité. Nous demandons aux éleveurs de faire un effort particulier qui doit porter sur deux points : la participation et la présentation des animaux.

Dans cette revue vous trouverez des feuilles d'engagement. Lisez-les et remplissez-les soigneusement le moment venu, en tous cas avant le 15 octobre, clôture des engagements. Respectez les consignes qui y sont mentionnées, notamment en ce qui concerne le paiement des droits d'inscription. Nous fonctionnons, en effet, avec un budget séparé de celui de la Foire-Exposition de Caen. Nos recettes sont constituées par les droits d'inscription. En contrepartie, nous devons faire face à un certain nombre de dépenses.

Vous pourrez noter que nos adhérents bénéficient d'un tarif réduit.

\*

### RÈGLEMENT

1) L'exposition sera régie par le règlement général de la S.C.A.F., complété par le présent aménagement.

2) Elle est ouverte à tous les éleveurs français pour des sujets de races pures homologuées, bagués CNAF, nés en 1979 et 1980. Toutefois, par dérogation, pourront également concourir les carriers, polonais et dragons nés en 1978. Tout sujet non bagué ou ne correspondant pas aux âges indiqués ne sera pas jugé. S'il porte une bague autre que celle de la C.N.A.F., il sera apprécié mais ne recevra pas de prix. Les bagues de clubs spécialisés seront acceptées pour les sujets nés avant 1980.

Adultes et jeunes concourront dans une classe unique. Ils ne pourront être exposés qu'en unités ou volières 3 x 3 ou 5 x 5 (pas en couples).

3) La clôture des inscriptions est fixée au 15 octobre. Elle pourra être arrêtée à tout moment dans les classes dominantes.

4) Les frais d'engagement devront obligatoirement accompagner les feuilles d'engagement. Toute demande d'engagement non accompagnée du chèque correspondant sera considérée comme nulle. Les tarifs sont les suivants : unité 10 F, volière 25 F pour les membres de la S.N.C. ; 12 et 30 F pour les personnes n'appartenant pas à la S.N.C.

5) En dehors des récompenses qui pourraient être attribuées par le Comité de la Foire Internationale de Caen, la S.N.C. décernera des Grands Prix d'Honneur dans les catégories suivantes :

- Pigeons de forme français ;
- Pigeons de forme étrangers ;
- Pigeons poule ;
- Pigeons caronculés ;
- Pigeons de couleur ;
- Pigeons boulants ;
- Pigeons cravatés ;
- Pigeons de structure ;
- Pigeons tambours ;
- Pigeons de vol.

Il y aura au total une trentaine de G.P.H. qui seront répartis au prorata de l'importance des catégories ci-dessus mentionnées.

A chaque P.H. sera décernée une plaquette.  
Tout exposant recevra une plaquette souvenir.

Les G.P.H. seront récompensés par des coupes ou objets d'art.

Les récompenses particulières seront attribuées suivant les vœux exprimés par les donateurs.

6) Les ventes d'animaux seront majorées d'une taxe de 10%.

7) Calendrier :

- clôture des inscriptions : 15 octobre ;
- mise en cage : mercredi 26 novembre ;
- jugement : jeudi 27 novembre, à 8 heures ;
- ouverture au public : du 28 au 30 novembre ;
- retrait et réexpédition des animaux : lundi 1<sup>er</sup> décembre.

8) Le jury sera composé de juges officiels de la S.C.A.F. appartenant également à la S.N.C. Il sera présidé par le Président de la S.N.C. ou, en cas d'empêchement, par un juge désigné par lui. Les décisions du jury seront sans appel.

9) Tout exposant s'engage à se conformer au présent règlement.

# LES CAUCHOIS MAILLÉS

## JACINTHE ET FLEUR DE PÊCHER

- Essai d'inventaire des différents croisements permettant leur sélection.
- L'obtention de la bavette dans ces variétés. L'utilisation des femelles maillées jaune décoloré.
- Le problème des rémiges blanches et des ongles blancs.

Un nombre croissant d'éleveurs, sensibles à l'esthétique des variétés Jacinthe et Fleur de Pêcher du Cauchois, se lancent dans leur « travail », leur sélection, ignorant la plupart du temps les difficultés qui les attendent, faute d'informations valables et cohérentes dans ce domaine.

Or, le travail de ces variétés exige beaucoup de patience, de temps et de bonne volonté, ainsi que la connaissance de quelques « recettes », surtout si l'on veut obtenir des sujets à bavette.

Conscient de ces difficultés, je me suis permis d'essayer d'établir un tableau synthétique des différents croisements envisageables pour travailler, améliorer et stabiliser les variétés Jacinthe et Fleur de Pêcher, ainsi que de rendre compte des expériences qui peuvent conduire à sortir et stabiliser la bavette dans ces variétés, la présence de Lynx à l'origine rendant toujours très aléatoire l'apparition de ce caractère.

Cet inventaire ne prétend nullement être exhaustif ou définitif. Il n'est que le fruit de la confrontation de données théoriques dans le domaine de la génétique (données que tout éleveur a à sa disposition) et d'observations résultant de quelques années d'expérience dans le travail de ces variétés.

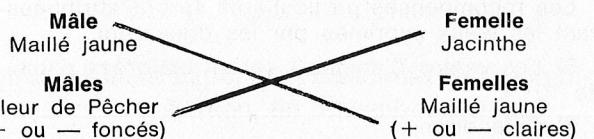
D'autres éleveurs, dans des conditions d'élevage différentes, auront peut-être obtenu, avec leur propre souche, des résultats totalement différents.

Ils contesteront alors la tentative de généralisation que j'ai faite et les conclusions que je tire de mes observations.

Le débat qui naîtra n'en sera que plus enrichissant pour les débutants. Qu'espérer de plus ?

### LES DIFFÉRENTS CROISEMENTS POSSIBLES

#### I. — (1<sup>re</sup> génération)



Utiliser les mâles Fleur de Pêcher les plus clairs pour travailler en Jacinthe ; les plus foncés pour travailler en Fleur de Pêcher. Les femelles maillées jaune se décolorent plus ou moins en devenant adultes. Utiliser les plus décolorées pour travailler en Jacinthe, surtout si elles ont la bavette.

Quels croisements faire avec ces pigeons de 1<sup>re</sup> génération ?

a) Soit accoupler les mâles Fl. de P. avec des femelles à fond bleu (Jacinthe ou Fl. de P.) ; dans ce cas, on obtient (2<sup>e</sup> génération) :

— 75 % de sujets à fond bleu (Jacinthe ou Fl. de P., mâles ou femelles) ;  
— 25 % de maillés jaune décolorés (tous des femelles).

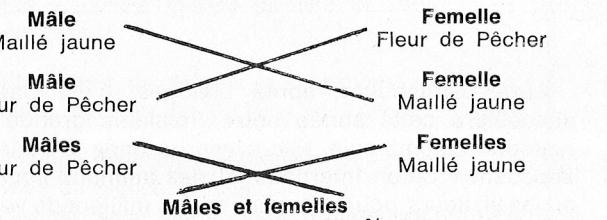
b) Soit accoupler les mâles Fl. de P. avec des femelles à fond argenté (leurs sœurs de préférence). On obtient dans ce cas (2<sup>e</sup> génération) :

— 50 % de sujets à fond bleu (Jac. ou Fl. de P., mâles ou femelles) ;  
— 50 % de maillés jaune décolorés (mâles ou femelles).

c) Soit accoupler les femelles maillées jaune décolorées avec des mâles à fond bleu (Jacinthe ou Fl. de P.) qui soient « purs » (homozygotes), c'est-à-dire non porteurs du caractère « maillé jaune » (contrairement aux frères de ces femelles). Dans ce cas, tous les produits sont à fond bleu (Jacinthe ou Fl. de P.) quel que soit le sexe.

On voit donc que le fond bleu « domine » le fond argenté, mais qu'il existe une liaison entre la couleur du fond et le sexe des pigeons (voir les explications détaillées sur l'hérédité des Cauchois publiées par le C.F.C.).

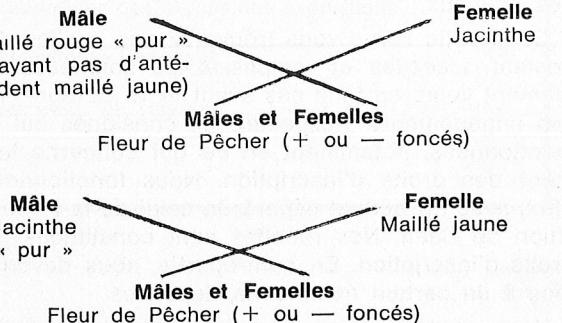
#### II. —



Fleur de Pêcher (avec éventuellement 25 % de sujets maillés si père porteur du caractère maillé jaune).

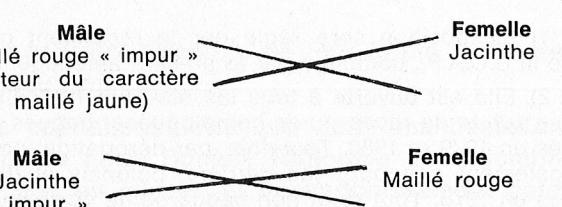
Ce croisement est à éviter, car il ne donne que de mauvais Fleur de Pêcher (trop foncés).

#### III. —



Bon croisement pour travailler le Fleur de Pêcher, mais plus long que le premier pour obtenir du Jacinthe (une génération de plus).

#### IV. —



Les produits de ces croisements sont identiques à ceux obtenus dans le croisement I a) soit :

— 75 % de sujets à fond bleu (Fleur de P.) ;  
— 25 % de femelles « maillé jaune ».

Le premier de ces croisements permet de travailler à la fois le Jacinthe (quand le caractère jaune du mâle va avec le blanc → résultats mâles Fleurs de pêcher comme en 1<sup>re</sup> génération du croisement I et le Fleur de Pêcher (quand le caractère rouge va avec le blanc). Les premiers de ces produits (Jacinthes « impur » ou Fleurs de Pêcher clairs) seront en effet gardés de préférence pour être accouplés avec des femelles Jacinthes.

#### V. —



Croisement à éviter ; ne donne que de mauvais rouges ou des Fleurs de Pêcher trop foncés, n'ayant pas une couleur homogène.

#### VI. —



On obtient en 1<sup>re</sup> génération des Fleurs de Pêcher foncés et de mauvais rouges (surtout des femelles). Garder les mâles les plus clairs et les mettre avec des femelles Jacinthe. On obtient en 2<sup>e</sup> génération des Fleurs de Pêcher de très bonne couleur.

#### VII. —



On obtient :  
— 75 % de sujets à fond bleu (mauvais rouge) ;  
— 25 % de sujets « maillé jaune » (femelles).

Croisement sans intérêt pour le Fleur de Pêcher. Seules, les femelles « maillé jaune » sont intéressantes dans la mesure où elles sortent la plupart du temps sans trace d'ocre malgré une bonne couleur.

#### VIII. —



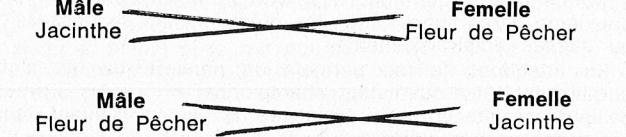
avec éventuellement 25 % de femelles « maillé jaune » si le père est porteur du caractère « maillé jaune ». Les mâles issus de ce croisement sont « impur », c'est-à-dire porteurs du caractère « maillé jaune » ou (hétérozygotes). Les sujets les plus clairs seront utilisés pour travailler en Jacinthe.

Comment utiliser ces pigeons de 1<sup>re</sup> génération ?

- Soit en accouplant les mâles Fl. de P. (Jacinthe impur) avec des femelles à fond bleu (Jacinthe ou Fl. de P.) → résultats identiques à ceux du croisement I a).
- Soit en accouplant les mâles ou les femelles Fleur de Pêcher avec des maillés jaunes → voir croisement II.
- Soit en accouplant mâles et femelles Fleur de Pêcher avec des maillés rouges → voir V et VII.

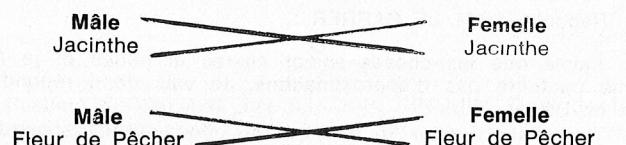
Seul a) est donc intéressant.

#### IX. —



Tous ces croisements donnent des sujets à fond bleu et à couleurs intermédiaires du rose foncé au blanc pur, avec éventuellement 25 % de femelles « maillé jaune décoloré » si le père est porteur du caractère maillé jaune.

Ces croisements ne se justifient que dans la mesure où on veut éclaircir du Fleur de Pêcher (cas de la 1<sup>re</sup> génération du VI).



Les produits de ces couples sont en principe identiques aux parents si on a bien stabilisé la couleur.

Si ce n'est pas le cas, on voit sortir quelques Fl. de P. de couples Jacinthe, quelques Jacinthes de couples Fl. de P., voire même quelques maillés rouges.

De plus, si le père est hétérozygote (porteur du caractère maillé jaune), 25 % des sujets sont des femelles « maillé jaune décoloré ».

Ces couples de type X doivent constituer l'aboutissement du travail de sélection car ils témoignent de la volonté de stabiliser la couleur, c'est-à-dire obtenir des enfants identiques en couleur aux parents.

Les autres croisements n'ont pour but que de créer ou de « rattraper » la couleur, afin d'obtenir des reproducteurs valables pour constituer des couples de type X.

En ce qui concerne les couples Fl. de P., certains conseillent de mettre des mâles un peu clairs avec des femelles un peu foncées. Personnellement, je n'ai rien observé de significatif de ce point de vue, ayant obtenu d'aussi bons succès dans les deux cas (mâle clair - femelle foncée ou mâle foncé - femelle claire).

Insistons enfin sur les possibilités qu'offre au sélectionneur l'utilisation des femelles maillées jaune décoloré. C'est en effet en utilisant des femelles de cette variété que j'ai réussi à stabiliser la bavette chez le Jacinthe et le Fleur de Pêcher, et à « rattraper » des dessous foncés « irratrappables » grâce au fond particulièrement pâle de ce sujet.

Ces maillés jaune décolorés, que l'on pourrait qualifier d'argentés maillés blanc ou de Jacinthe à fond argenté, s'obtiennent assez facilement.

En accouplant un mâle maillé jaune ou un Fleur de Pêcher « impur » (hétérozygote pour parler comme les généticiens) avec une femelle Jacinthe, on obtient un certain pourcentage de femelles maillé jaune (50 % dans un cas, 25 % dans l'autre) dont la couleur au nid est assez pâle.

Certaines de ces femelles, en devenant adultes, s'éclaircissent même totalement en devenant « argenté maillé blanc ». J'en ai obtenu aussi de couples Fleur de Pêcher. Mais ce cas est plus exceptionnel car les femelles maillé jaunes issues de tels couples (dont le mâle est porteur du caractère maillé jaune) s'éclaircissent peu.

On pourrait de même stabiliser cette variété en croisant un mâle Jacinthe hétérozygote « impur », donc issu d'une de ces femelles, avec sa mère ou une sœur de celle-ci. En principe (cela reste à confirmer), on devrait obtenir 50 % de Jacinthes, 50 % d'argentés maillés blanc (mâles et femelles).

Car l'intérêt majeur de cette variété n'est pas tant d'être nouvelle (il y a déjà suffisamment de variétés de Cauchois à l'heure actuelle) que de se croiser avec les Jacinthes sans en déformer la couleur (permettant ainsi d'obtenir des mâles Jacinthes hétérozygotes qui ne soient pas Fleur de Pêcher), tout en augmentant la taille de ceux-ci (car certaines de ces pigeonneaux sont de très forte taille) et en y fixant la bavette (ces femelles, pour des raisons que j'ignore, la fixent très facilement). Ainsi les premiers sujets à bavette que j'ai obtenus sont sortis de croisements de mâles Fleurs de Pêcher S.B. « purs » et de femelles argentées maillé blanc sans bavette.

Dans les trois croisements de ce type que j'ai essayés (2 en 1977-1978, 1 en 1978-1979), j'ai constaté les mêmes résultats :

— 50 % de mâles Fleur de Pêcher (presque tous S.B.) ;  
— 50 % de femelles Jacinthe (forte proportion A.B.).

Ces proportions observées sur une trentaine de pigeons ne sont peut-être pas « statistiquement » significatives, et demanderaient à être confirmées. Elles me paraissent toutefois suffisantes pour affirmer qu'il ne s'agit pas d'une simple coïncidence.

Enfin, le seul croisement que j'ai réalisé du type : mâle Jacinthe homozygote S.B. - femelle argentée maillé blanc à bavette a donné 100 % de Jacinthe d'un blanc aussi pur que celui du père. Les mâles sont sortis sans bavette ; les femelles à bavette.

### TABLEAU RÉCAPITULATIF

MALE	Jacinthe	Jacinthe	Fleur de Pêcher	Fleur de Pêcher	Maillé Rouge	Maillé Rouge	Maillé Jaune
FEMELLE	p	i	p	i	p	i	
Jacinthe	X	X	IX	IX	III	IV	I
Fleur de Pêcher	IX	IX	X	X	V	V	II
Maillé Rouge	III	IV	VI	VI	VII		
Maillé Jaune	VIII	VIII	II	II			

Ce tableau récapitule les principaux croisements étudiés précédemment.

p) signifie « pur » ou homozygote (non porteur du caractère maillé jaune) ;

i) signifie « impur » ou hétérozygote (porteur du caractère maillé jaune).

Les mâles à fond bleu peuvent être « purs » ou « impurs » - les mâles à fond argenté et les femelles sont toujours purs. (Voir explications dans « Hérédité » du C.F.C.)

Les croisements rayés de noir ne sont pas conseillés.

Enfin, rappelons que l'utilisation de sujets argentés « maillés blanc » donne des résultats qui diffèrent en couleur de ceux obtenus par l'utilisation de maillés jaune.

#### ANNEXE :

#### LE PROBLÈME DES RÉMIGES BLANCHES ET DES ONGLES BLANCS DANS LA SÉLECTION

Si ces deux défauts, dus à la présence de Lynx à vol blanc à l'origine, disparaissent assez facilement quand on se contente de travailler les « sans bavette », leur apparition est par contre beaucoup plus fréquente lorsqu'on tente de sortir des sujets à bavette, même si on a toujours veillé à ne pas remettre de Lynx dans la souche.

La bavette s'accompagnant assez souvent d'une ou plusieurs plumes blanches aux ailes et d'un ou plusieurs ongles blancs aux pattes, il s'agit alors de faire une sélection « intelligente » en évitant d'éliminer des sujets qui peuvent s'avérer très précieux pour travailler.

Il apparaît donc souhaitable :

- d'éliminer les sujets **sans bavette** qui ont des plumes blanches aux ailes ou des ongles blancs quel que soit le nombre de ceux-ci ;
- de garder pour travailler les sujets **à bavette** qui n'ont **pas plus de deux** rémiges blanches ou de deux ongles blancs, s'ils ont par ailleurs des qualités recherchées (forte taille, bon dessous, croupion bien blanc, bon maillage, bonne couleur, etc.) ;
- d'éliminer les sujets **à bavette** qui ont **plus de deux** rémiges blanches ou de deux ongles blancs, d'autant que ces défauts s'accompagnent souvent de l'anus blanc, voire même de plumes blanches dans la queue.

L'obtention de sujets ayant à la fois la bavette, le vol plein et les ongles noirs est relativement difficile ; elle nécessite une extrême prudence dans les accouplements. L'expérience prouve en effet qu'il vaut mieux éviter de mettre ensemble, dans ces variétés, deux sujets à bavette même s'ils ont à la fois le vol plein et tous les ongles noirs, et même s'ils sont issus de pigeons ayant aussi vol plein et ongles noirs.

Il semble (cela reste à confirmer) que l'utilisation de sujets à fond argenté dans la sélection, facilite à la fois l'apparition de la bavette et la disparition du vol blanc et des ongles blancs (ce qui est surprenant, puisque les sujets à fond argenté ont les ongles blancs).

Vincent ROUVET,  
Membre de la Société  
des Avicultrices du Midi.

Poursuivons. Je n'ai jamais douté de certains champions du Strasser Club. Je n'en ai jamais voulu aux clubs, ni au Strasser Club en particulier. J'appartiens à un club (celui du Mondain) et j'ai élevé des strassers. Je n'ai d'animosité contre aucun éleveur, M. Beyler en particulier.

Le chapitre suivant concerne l'organisation des championnats. Il faut reconnaître qu'actuellement c'est la grande pagaille. Certaines compétitions se passent en circuit fermé, entre membres des clubs. D'autres sont ouvertes aux éleveurs étrangers aux clubs et, selon le cas, les récompenses sont attribuées seulement aux adhérents des clubs ou, au contraire, à tout compétiteur, même s'il n'appartient pas au club concerné.

Je ne discute pas le droit, pour les clubs, de faire comme ils l'entendent. Qu'il me soit permis de susurrer à leurs dirigeants que cette pagaille n'honore pas la colombiculture française et qu'au lieu de critiquer certains responsables de la S.N.C. ou de la S.C.A.F., ils feraient beaucoup mieux de se concerter pour adopter une attitude commune.

En fait, puisque les clubs veulent monopoliser le droit de décerner les titres de champions de France, qu'attendent-ils pour ouvrir leurs compétitions à tous les éleveurs ? Que risquent-ils ? Rien ! car, à de très rares exceptions, les meilleurs pigeons se trouvent chez les membres des clubs. Et puis, si d'aventure un étranger au club décrochait la palme, que ferait-il, croyez-vous ? En recevant la coupe ou l'objet d'art... il donnerait son adhésion au club. (Cela s'est produit récemment dans un club que je ne citerai pas.)

Le dernier paragraphe concerne un juge dont on ne donne pas le nom. Et bien, moi je vais le citer. Il s'agit de M. Tamburini. Mais, contrairement à ce qui est écrit dans la lettre de M. Beyler, M. Tamburini n'a jamais dit que le pigeon de M. Widmaier était meilleur que celui de M. Beyler. Il a seulement posé la question, comme moi : « Lequel était le meilleur et méritait donc le titre de champion de France ? »

Etant donné que, ni M. Tamburini, ni moi n'étions à Illkirch, nous resterons sur notre faim et nous ne saurons donc jamais ce que nous aurions voulu savoir.

Ayant répondu ainsi à la lettre de M. Beyler, je voudrais faire savoir à nos lecteurs que j'ai reçu un grand nombre de photographies des champions strassers et boulants français de l'exposition d'Illkirch. Malheureusement, ces photos étaient très mauvaises. C'est l'unique raison pour laquelle je n'ai pas jugé bon de les insérer dans la revue. Je les tiens à la disposition des clubs concernés si besoin est. J'ai estimé que faire paraître ces photos aurait abouti à donner une mauvaise impression des lauréats. De ma part, il n'y a donc eu aucune mesure de rétorsion.

Pour terminer, je vais dire ceci : « J'ai horreur des chicanes. Si je suis entré au Conseil d'Administration de la S.N.C. et si j'ai accepté de m'occuper de la revue, c'est uniquement pour rendre service à la collectivité. Je n'ai aucune ambition personnelle. Mon mandat expire en mars prochain. Je n'en solliciterai pas le renouvellement. »

J. LE CARRER.

## Champions de France et Champions de Clubs (suite et fin)

Réponse de M. PAPILLAUD à M. BEYLER :

Cher Monsieur,

Votre lettre en date du 25 courant a retenu toute mon attention.

L'article de M. Le Carrer dans « Colombiculture », intitulé « Champions de France - Champions de clubs », ne visait qu'à mettre de l'ordre dans les expositions où se déroulent des championnats de clubs et non point à mécontenter sciemment des éleveurs ou des présidents de clubs.

Ceci étant indiqué, je transmets copie de vos remarques à M. Le Carrer qui apportera à vos informations de votre deuxième paragraphe toutes les précisions en sa possession ou d'utiles éclaircissements.

En attendant, je me permets de penser que les clubs auraient intérêt à ouvrir leur championnat à tous les éleveurs de pigeons de la race envisagée en ne distribuant leurs récompenses particulières à leurs adhérents.

Veuillez croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués et amicaux.

René PAPILLAUD.

Réponse de M. LE CARRER :

J'aime que les choses soient claires et nettes et je ne me contente pas d'approximations. Je vais donc répondre à M. Beyler.

Tout d'abord pour lui dire que si, effectivement, son nom a été écrit, ce n'était pas sa personne qui était visée. En effet, ma phrase était la suivante :

« Du G.P.H. de M. Widmaier ou des champions de MM. Beyler et Westelhut lequel était le meilleur et pouvait donc, éventuellement, prétendre au titre de champion de France ? »

J'ai donc demandé : quel était le meilleur pigeon ? Comment désigner ces pigeons en concurrence sans citer le nom de leurs propriétaires ? Je n'ai pas demandé quel était le meilleur éleveur. Donc, M. Beyler n'était pas en cause.

Voici pour le premier paragraphe de sa lettre. Passons au second. Si mon article se trouve à côté des résultats d'expositions, cela résulte uniquement des hasards de la mise en pages et je précise que ce n'est pas moi qui la fais, ceci sans accuser personne. Il s'agit d'une pure coïncidence.

## Journée Nationale d'information sur l'élevage du pigeon de chair Compte rendu de J. FRANCQUEVILLE

### Prix pratiqués :

Trois catégories sur le marché de Rungis : le petit (200 à 300 g), le moyen (300 à 375 g) et le gros (375 g et plus). Pendant le mois d'avril 1980, les cours se sont maintenus à 12, 15 et 18 F la pièce, respectivement. Ces prix correspondent à des pigeons effilés frais, présentés en caisses de 2, 4, 8 sujets. Ils sont généralement inférieurs aux prix obtenus dans le cas de ventes directes.

Les importations de pigeons abattus ont augmenté en 1978.

Saviez-vous que le Français consomme, en moyenne, 50 g de pigeon par an ? Dans la pratique, ceci signifie que beaucoup de Français ne mangent jamais de pigeons mais que d'autres, ceux qui en élèvent ou y ont goûté, en consomment beaucoup plus.

La demande intérieure est loin d'être saturée et il existe également des possibilités de vente importantes à certains pays européens.

\*

Résumé de l'exposé fait par Y. GUÉGAN, ingénieur ITAVI, sur « la rentabilité de l'élevage du pigeon de chair » :

### I. — LES DONNÉES TECHNIQUES.

#### a) Le type de bâtiment :

La plupart des éleveurs utilisent d'anciens bâtiments (poulaillers, serres maraîchères, etc.) qu'ils ont aménagés eux-mêmes.

Système d'élevage souhaitable : sur litière et en volière avec des parquets cloisonnés, par 20 couples. Deux couples par mètre carré.

#### b) Les temps de travaux et la taille de l'élevage :

- une personne à plein temps peut s'occuper de 1 000 à 1 500 couples (sans abattage) ;
- une personne à plein temps peut s'occuper de 1 000 couples avec l'abattage.

Deux personnes ensemble peuvent abattre et effiler 100 pigeonneaux à l'heure. (Ce chiffre a été contesté lors de la discussion qui a suivi l'exposé ; on a retenu le chiffre de 20 pigeonneaux finis, conditionnement compris, par personne.)

#### c) L'investissement :

Norme établie au 1<sup>er</sup> janvier 1980 : 120 à 150 F/couple d'investissement, clé en main, ou 350 F par m<sup>2</sup> de bâtiment (H.T.).

Il faut prévoir en plus une salle et le matériel d'abattage.

Résumé de l'exposé fait par J.-P. SINQUIN, Chef de la Division Économie de l'ITAVI sur

### LE MARCHÉ DU PIGEON

Le pigeon fait partie des espèces qui contribuent à renforcer la grande diversité et l'originalité de l'aviculture française. Les quantités produites sont difficiles à cerner. D'après les statistiques publiées par le Ministère de l'Agriculture, la France aurait produit un peu plus de 2 400 tonnes de viande de pigeon en 1978, soit environ 7 millions de sujets.

Il est à noter que la production de pigeons diminue régulièrement d'année en année malgré la rationalisation de la production.

Les ventes en direct de l'éleveur à l'utilisateur final représentent une part très importante du volume commercialisé.

#### d) L'aliment :

50 kg par couple et par an (45 à 62 kg).

##### Formules d'aliments :

- céréales (maïs et blé surtout) et pois ou féveroles ;
- granulés complémentaires - minéraux - vitamines.

Prix moyen de l'aliment : 1,10 F le kg. (Ce prix sera contesté par plusieurs personnes qui paient leurs aliments beaucoup plus cher.)

#### e) Prix de vente :

Pigeonneau d'un mois — vif : 14 F pièce ;  
— abattu : 17 à 20 F pièce.

Prix des reproducteurs de réforme abattus : 9 à 14 F pièce.

#### f) Productivité :

10 à 14 pigeonneaux par couple et par an.

Moyenne proche de 12, mais écarts extrêmes : 8 à 16.

#### g) Age des pigeonneaux commercialisés :

28 jours le plus souvent, mais les âges varient de 28 à 40 jours.

#### h) Poids moyen :

- vif : 450 g ;
- vidé et plumé : 350 à 460 g.

#### i) Les reproducteurs :

Il est nécessaire de débuter avec des animaux sélectionnés. Races rencontrées au cours de l'enquête : Romain, Mondain, Cauchois, Lynx de Pologne, Strasser, Bagadais, Sotto Banca, Carneau, Texan, Queue de Paon.

- durée de vie des reproducteurs : 5 à 7 ans, le plus souvent 5 ans ;
- ponte : 2 œufs tous les 30 à 45 jours ;
- nombre de couvées moyen/couple/an : 10,5 ;
- nombre d'œufs pondus moyen/couple/an : 21 ;
- nombre d'œufs cassés ou clairs moyen/couple/an : 4 à 5 ;
- durée d'incubation moyenne : 17 à 18 jours ;
- pourcentage de renouvellement des reproducteurs : 20 % ;
- nombre de couples par parquet : 20 à 70 ;
- pourcentage de mortalité des reproducteurs/an : 0,6 à 2 %.

## II. — LES PRIX :

#### a) Prix des reproducteurs :

- couple âgé de 2 mois, selon les races : 125 à 60 F,
- couple adulte (prêt à pondre) : 250 à 120 F.

## III. — COUT DE PRODUCTION :

- sans abattage : 85 à 108 F/couple/an ;
- avec abattage et conditionnement : 100 à 123 F/couple/an.

\*

## LA CONDUITE D'ÉLEVAGE ET LES TECHNIQUES DE PRODUCTION

par P. CORCELLE - Élevage Roucoulor (Bruailles - 71)

Avant d'aborder les questions d'élevage proprement dit, M. Corcelle affirme que l'élevage professionnel du pigeon est arrivé à un tournant ; les éleveurs sont maintenant plus nombreux, ils voudraient faire valoir leurs revendications ; ils ont donc intérêt à s'organiser, à se grouper. Nombre de problèmes d'intérêt général pourraient être résolus de cette façon :

- fourniture et prix des aliments ;
- écoulement des pigeonneaux ;
- organisation de la recherche sur la nutrition et les maladies, etc.

Les points importants de l'élevage, clés de la réussite, sont commentés. Le conférencier fait appel à l'assistance pour qu'un dialogue s'établisse.

Le futur éleveur de pigeons devra toujours garder présent à l'esprit l'idée directrice que cet élevage est difficile et que, si sa rentabilité est très bonne en conditions normales, elle peut être nulle ou négative si toutes les conditions du succès ne sont pas réunies d'une façon permanente.

Lorsqu'on a recours à ses auteurs préférés pour connaître les symptômes d'une maladie et qu'on lit : diarrhée de telle couleur, plumage ébouriffé, etc., on se rend compte que ses pigeons semblent atteints de tous les maux. C'est à partir de ce moment-là que commence l'apprentissage de l'éleveur. Les problèmes économiques peuvent être résolus par les organismes spécialisés mais ce qui est primordial, pour l'éleveur, c'est son habileté, son aptitude à diagnostiquer très tôt une affection avant qu'elle ne fasse des dégâts. La clé du succès est la rapidité de l'intervention.

## LES BATIMENTS.

On peut produire du pigeon dans n'importe quel bâtiment neuf ou de récupération, pourvu qu'on respecte les impératifs suivants :

- ventilation efficace (utiliser au besoin un ventilateur d'extraction) ;
- bon éclairage (ampoules ou tubes fluorescents pour pallier les insuffisances ou pour un éclairage complémentaire - 13 à 14 h de lumière par 24 heures) ;
- absence d'humidité stagnante ;
- densité limitée à 4 ou 5 pigeons (maximum) au m<sup>2</sup>.

Il n'y a pas de modèle stéréotypé. Il suffit de respecter quelques principes. Les bâtiments, neufs ou de récupération, doivent être adaptés à chaque situation climatique. Le rôle du soleil est important :

- la lumière stimule la ponte ;
- l'action bactéricide des rayons ultraviolets est essentielle. L'exposition au sud est conseillée.

La protection contre les rats doit offrir des garanties totales :

- isoler les locaux avec du grillage (maille de 16 ou 23 mm) et du ciment ;
- étendre un grillage sur le sol s'il n'y a pas de ciment.

La lutte contre les souris ne doit pas être négligée non plus, bien qu'elles fassent moins de dégâts.

On rencontre deux types de climat en France : celui des régions où il gèle plusieurs jours par an et celui des régions où il n'y a pas de gelées, sauf exception. Le pigeon emplumé n'a pas froid. Les jeunes, à partir de 12 jours environ, assurent leur propre régulation thermique mais lorsque l'eau gèle, le problème du nourrissement surgit : les pigeons ne peuvent ronger les grains sans qu'ils soient véhiculés par l'eau. Ils doivent avoir de l'eau à boire, en permanence.

Aucun système de chauffage de l'eau ne s'est montré satisfaisant. On peut mettre un thermoplongeur dans le bac de détente pour obtenir de l'eau à 15 ou 20°, mais elle gèle dans les tuyaux et les abreuvoirs. On peut utiliser un ruban chauffant autour des tuyaux, l'eau gèle encore dans les abreuvoirs.

Il est plus économique d'isoler le bâtiment et d'utiliser un système de chauffage simple, allumé de 8 jours à 25 jours par an. Le pigeonnier sera fermé, à l'exception d'une petite porte donnant sur une volière. L'isolation sera faite avec 4 cm de polystyrène au plafond, et 3 cm dans les parois.

Les climats où les risques de gelées sont faibles permettent de simplifier la construction. La façade peut être ouverte complètement, l'isolation des parois supprimée. Il ne faut pas négliger l'isolation du toit, à cause de la chaleur. Un auvent empêchera la pluie battante de mouiller les litières. Les litières mouillées sont un bouillon de culture pour les microbes et les parasites.

## MATÉRIAUX UTILISÉS POUR LE TOIT.

- onduline asphaltée : clouée toutes les ondes, elle dure 12 à 15 ans ;
- fibrociment ondulé : il est imputrescible mais lourd et exige une grosse charpente ;
- l'aluminium semble être la couverture idéale. Il est léger et maniable, on peut le rabattre sur les bords pour empêcher les rats de passer. Il sera peut-être nécessaire de le teinter pour qu'il s'intègre sans fausse note dans l'environnement.

Si l'on utilise des tuiles, il faudra grillager toutes les ouvertures.

## COMMENT DIVISER LES BATIMENTS.

On a parlé précédemment de 20 à 70 couples par unité d'élevage, mais il est préférable d'en mettre le moins possible. Les problèmes sociaux augmentent avec le nombre de couples ; 16 à 25 couples sont des nombres raisonnables.

On peut concevoir le pigeonnier avec un couloir de service, ce qui est commode et supprime les risques de fuites en cas de porte laissée ouverte.

## LE SOL.

Deux options possibles :

#### a) La litière :

- la paille ou les copeaux incitent les pigeons à nicher au sol ;
- le sable ou le gravier sont moins tentants, mais les races lourdes ont tendance à l'apprécier pour nicher ;
- un plancher.

#### b) Un cailbotis de bois ou un grillage :

- Avantages : — moins de nids au sol ;  
— atténuation du parasitisme intestinal ;  
— propreté apparente.

Un vide de 30 à 35 cm au-dessous doit être réalisé ; le nettoyage peut avoir lieu tous les deux ans.

## DISTRIBUTION DE LA NOURRITURE.

Grains séparés dans des trémies libre service.

Consommation par couple/an :

- blé ou sorgho : 10 kg,

- maïs (tous types) : 25 kg,
- pois (toutes variétés) : 15 kg.

Les grains doivent être secs et **non moisis**. Les trémies libre service permettent aux pigeons d'équilibrer eux-mêmes leur ration en fonction de leurs besoins.

Les aliments complets granulés sont plus chers que les grains. Il n'existe que peu de formules réellement équilibrées pour les pigeons et elles ne répondent pas aux besoins de tous les couples d'un parquet qui sont à des stades physiologiques très différents et ont donc des exigences alimentaires variables dans le temps.

Il est indispensable que les pigeons disposent en permanence d'une augette contenant un condiment minéral équilibré.

La nourriture est le poste de dépense essentiel. Il faut tenir compte des prix, de la consommation et de l'efficacité.

Aucune expérimentation poussée n'a été faite sur la nutrition des pigeons. Tous les besoins sont définis par parallèle avec les gallinacés. Jusqu'à présent, on utilise les pois ou les féveroles comme source de protéines. Les féveroles ont un taux de méthionine plus élevé ; on sait que les acides aminés soufrés sont indispensables aux pigeons. La vesce est riche en protéines (30 %), mais elle est très chère. Actuellement, l'I.N.R.A. fait des recherches sur le lupin qui fournit des graines ayant un taux de protéines de 40 à 50 %, ne contenant pas d'alcaloïde.

Les granulés peuvent être une source de protéines mais ils présentent des inconvénients :

- 1<sup>o</sup> sur le plan psychologique : les consommateurs croient que les pigeons sont la seule volaille nourrie au grain ;
- 2<sup>o</sup> au point de vue de la qualité : lorsque les granulés sont fabriqués avec des grains moisis, on y retrouve les mêmes moisissures ;
- 3<sup>o</sup> ils constituent un gaspillage d'énergie lorsqu'ils sont complets.

Un granulé complémentaire doit titrer 24 % de protéines au moins. Un avantage du granulé complet : c'est le seul moyen de faire ingurgiter aux pigeons, en cas de problème sanitaire grave, un médicament actif, non soluble. C'est le cas pour le mèbendazole actif contre les larves des capillaires inaccessibles à tous les autres médicaments. Il doit se donner au moins 8 à 10 jours de suite pour être efficace. Il n'est pas soluble, il doit être incorporé aux aliments.

Les performances obtenues avec différents types de granulés ne présentent pas de différence significative avec celles résultant de l'emploi des graines.

## EAU DE BOISSON.

Il est impératif qu'elle soit propre et potable. Le pigeon doit pouvoir tremper le bec dans 3 cm d'eau au moins :

- abreuvoirs sphéroïdes en plastique de préférence (5 l) ;
- bac de 50 à 100 l (poubelle plastique) avec arrivée sur la pression et robinet d'arrêt à flotteur, distribuant dans les abreuvoirs coupelles à niveau constant.

Certains éleveurs ingénieurs utilisent un tuyau en PVC plastique de 10 cm de diamètre dans lequel sont percés à la chignole des trous de 5 à 6 cm de diamètre. Le tuyau est rempli d'eau à moitié sur tout son parcours.

Le 3 juin ont été célébrées, en l'église Saint-Jacques d'Amiens, les obsèques de notre ami

René THUILIEZ  
Directeur Départemental Adjoint  
des Postes de la Somme,

décédé d'une implacable maladie qui l'avait tenu éloigné de toute activité depuis plusieurs mois.

**Inconvénients** : avant tout traitement, il faut vider le tuyau, le nettoyage peut être fait par flux d'eau mais il n'est pas commode.

**Avantages** : il n'y a pas de formation d'algues, grande simplicité du système.

(à suivre).

\*

## RÉSUMÉ DES PRINCIPALES INTERVENTIONS.

1. Q. — Pourquoi exprime-t-on la densité de l'élevage par un nombre de pigeons au mètre carré et non au mètre cube ?

R. — La hauteur doit permettre d'attraper les pigeons ; 1,80 m à 3 m environ sont des dimensions qu'on ne peut dépasser. Le volume a donc beaucoup moins d'importance que la surface.

2. Q. — Comment boucher les trous sous un toit en fibrociment ?

R. — Il existe un matériau appelé « cache moineau » qui épouse les ondulations.

3. Q. — Peut-on employer des tôles translucides ?

R. — Elles ont l'avantage de laisser pénétrer la lumière, mais elles sont très chères et produisent un effet de serre s'il n'y a pas d'isolation.

4. Q. — Est-ce que les pigeons supportent l'humidité atmosphérique ?

R. — Ils peuvent la supporter mais c'est l'humidité stagnante, au sol qui leur est très nuisible.

5. Q. — Quel grillage employer pour le sol ?

R. — Un grillage solide à mailles soudées carrées (19 mm) ou rectangulaires.

6. Q. — Est-il possible d'empêcher les pigeons de nicher au sol ?

R. — Il y a plus de nids au sol chez les races lourdes. Seul, le grillage est efficace mais il y a des irréductibles ; il faut entourer le nid pour empêcher les petits de sortir. On peut aussi enfermer le couple dans une cage libre, au moment de la chasse au nid et les lâcher après la ponte.

7. Q. — Peut-on supprimer le maïs et le remplacer par du blé ?

R. — C'est peu souhaitable, en hiver surtout. Le maïs produit 3 400 calories/kg tandis que le blé n'en produit que 2 800.

Il y a moins de problèmes de conservation avec un blé récolté en juillet-août, ayant 15 à 16 % d'humidité, qu'avec le maïs. Pour détecter les moisissures du maïs, il faut examiner les pointes des grains. Si elles sont noires ou vertes, ou bien si l'on observe des traces verdâtres au centre des grains coupés, les grains sont à rejeter.

8. Q. — Y a-t-il intérêt à donner un composé minéral en bloc ?

R. — Le bloc contient un gros pourcentage de plâtre servant à lier les minéraux et non utile. Le pigeon mange très bien une farine de minéraux.

## NÉCROLOGIE

M. Thuilliez était une personnalité bien connue du monde colombole et avicole. Juge officiel de la S.C.A.F. depuis une trentaine d'années, il faisait partie de notre Conseil d'Administration depuis 1978.

Sa compétence et son dévouement lui avaient valu la croix d'officier du Mérite Agricole.

Notre Vice-Présidente, Mme

# Principales maladies du pigeon

Exposé fait par le Dr Michel VERGER,  
Cabinet Vétérinaire de La Chesnaie, MONTBAZON (37)

La réussite d'un élevage de pigeons, qu'il soit au stade amateur et artisanal ou au stade industriel, réclame de la part de l'éleveur une attention de tous les jours, de la méthode et surtout le respect de nombreuses règles simples mais impératives.

Avant d'aborder l'étude plus détaillée des maladies principales du pigeon et de leur prophylaxie, il m'apparaît important de rappeler quelques notions.

Le microbiome d'un élevage, c'est-à-dire sa contamination par des germes différents (parasites ou germes infectieux) augmente de façon géométrique dans les conditions suivantes :

- quand le nombre d'oiseaux augmente et que la densité s'accroît ;
- quand le nombre d'âges différents s'accroît ;
- quand un élevage vieillit ;
- quand on introduit des sujets de sources différentes ;
- quand on ne respecte pas d'une façon permanente les règles les plus élémentaires d'hygiène.

De plus, chacun doit savoir que le mode de nourrissement des jeunes par les parents constitue un élément de contamination permanente des jeunes par les adultes et par conséquent ceux-ci doivent être tenus dans le meilleur état de santé possible.

Enfin, vous verrez qu'il y a une pathologie de l'adulte et une pathologie des jeunes.

Les adultes ont une pathologie avec des manifestations insidieuses, lentes, chroniques, alors que les jeunes présentent des formes aiguës, explosives, mortelles. Si les jeunes sont malades, ce sont les adultes que l'on doit observer et souvent traiter.

Pour éviter les maladies, il faut avant tout :

- connaître ces maladies et leur mode de transmission ;
- confectionner un habitat correct, facile à entretenir, facile à désinfecter ;
- distribuer un aliment équilibré et sain sans moisissures, sans graines toxiques ;
- distribuer une eau potable en abondance ;
- accorder aux oiseaux un espace et une aération compatibles avec les performances espérées.

Lutter contre les maladies, c'est aussi savoir comment faire pour les diagnostiquer précocelement de façon à intervenir correctement.

## MALADIES VIRALES.

Le pigeon est très privilégié par rapport à ses frères poulets et dindons en étant très peu sensible à la plupart des maladies virales qui les affectent. Nous ne parlerons donc que de deux affections à virus qui le concernent : la maladie de Newcastle ou pseudo-peste et la variole.

### Maladie de Newcastle :

Cette affection, si sévère pour la plupart des oiseaux domestiques, l'est beaucoup moins dans notre pays pour le pigeon. Il ne faut toutefois pas oublier qu'une épidémie, due par exemple à un virus particulièrement virulent d'origine nord-africaine ou du Moyen-Orient pourrait un jour nous surprendre. Personnellement, j'ai observé des cas de Newcastle sur des jeunes pigeons en Irak et en Egypte où cette affection sévit à l'état endémique.

Ce sont les jeunes qui n'ont pas été immunisés par un contact précédent avec le virus sauvage qui payent le plus lourd tribut à cette affection.

Les symptômes sont univoques en général car ils affectent d'emblée :

- l'appareil respiratoire avec l'apparition de coryza, d'éternuements et de toux ;
- l'appareil digestif par une diarrhée profuse et vert bouteille ;
- l'appareil nerveux avec des troubles du comportement et de l'équilibre ;
- l'appareil reproducteur chez les adultes avec l'arrêt total de la ponte chez les oiseaux malades.

Pour conclure, je dirai que le pigeon est assez résistant au virus de la Maladie de Newcastle de nos contrées et qu'il ne convient pas d'envisager une protection systématique par vaccination tant qu'une épidémie de Newcastle ne serait pas signalée en France. Par contre, si cela devenait nécessaire, il existe actuellement des vaccins inactivés en adjuvant huileux qui déclenchent une protection rapide et durable chez les oiseaux vaccinés, qu'il est facile de contrôler par des examens sérologiques, méthode du HI Test. Toutefois, je conseillerai à tout exportateur de pigeons vers l'Afrique ou le Moyen-Orient de soumettre les oiseaux qu'il leur destine une vaccination et un contrôle d'immunité.

### La variole ou diphtérie :

Cette maladie est bien l'affection virale la plus fréquente mais en France, elle n'a pas, elle non plus, l'acuité et la gravité qu'elle peut présenter dans d'autres pays, en particulier les pays méditerranéens.

La variole existe toutefois en France, plus grave et plus fréquente dans le Sud que dans le Nord et il n'est pas rare de voir évoluer une épidémie lors des migrations des tourterelles et des palombes au printemps. Le virus de la variole est un virus dermatotrophe,

c'est-à-dire qu'il n'attaque que les muqueuses et la peau dans les parties déplumées.

La variole peut se présenter sous deux formes :

- la forme cutanée ;
- la forme respiratoire ou « Coryza variolique ».

La forme cutanée est typique par l'apparition de pustules appelées « poquettes » dans la bouche, la gorge, les lèvres, les narines, les paupières et la région périoculaire. En quelques jours, ces pustules se dessèchent et forment des croûtes brunâtres qui tomberont petit à petit. Les lésions buccales pharyngées et nasales ont une évolution plus longue car il y a surtout infection secondaire et complication de Trichomonose. Ce sont alors de véritables lambeaux de peau et de muqueuse malodorants que l'on est obligé d'extirper de la bouche des plus malades. Il y a de toutes façons gêne respiratoire prononcée, asphyxie partielle et déshydratation rapide.

Le Coryza variolique, quant à lui, se voit sur certains sujets alors que des voisins ne présentent qu'une forme cutanée. Il y a certes quelques lésions dans la bouche mais c'est essentiellement une inflammation des narines, des cornets, de la conjonctive avec écoulement nasal muco purulent, gonflement des paupières et éternuements.

La variole peut être grave, très grave même car elle affaiblit les sujets atteints, entraîne un amaigrissement général, et arrête la ponte. Les lésions de la bouche et des premières voies respiratoires gênent énormément l'animal et les complications infectieuses secondaires sont fréquentes, entraînant la mort des sujets les plus faibles.

Le traitement spécifique de cette affection virale n'existe pas, aussi l'éleveur doit-il s'efforcer d'éviter toutes les complications possibles en agissant de quatre façons :

- En soutenant les défenses des sujets malades et en leur présentant l'alimentation la plus riche et la plus saine possible et en distribuant surtout chaque jour à petites doses de la vitamine AD<sub>3</sub>E et des vitamines du groupe B. C'est le moment d'ajouter quelques friandises telles que le chenevis très appétant et reconstituant.
- En apportant à l'ensemble des oiseaux un traitement antibiotique visant à lutter contre les germes secondaires :

- Kitasamycine ou Erythromycine,
- Tetracycline,
- Chloramphénicol,

et en évitant l'apparition de Trichomonose par la distribution de Dimétridazole.

— En traitant individuellement les sujets les plus malades par injections réhydratantes contenant des antibiotiques et des vitamines et acides aminés. Petits soins des lésions buccales (extirpation des croûtes et cautérisation des plaies à l'alcool iodé).

— En prenant un ensemble de mesures de désinfection telle que la distribution d'une eau aseptisée par un iodophore ou des sels d'ammonium et par des aérosolisations à base d'huiles essentielles antiseptiques et cicatrisantes.

La prophylaxie de la variole n'est donc à envisager que dans les élevages qui en ont déjà eu, dans les régions où l'affection sévit régulièrement et par tous les éleveurs de pigeons voyageurs ou de concours particulièrement soumis à des contaminations au cours de leurs déplacements. La vaccination est efficace et s'effectue soit par scarification de la peau, transfixion de la membrane de l'aile ou par injection sous-cutanée ou intramusculaire. Toujours bien réclamer un vaccin spécial pigeons. La protection dure entre quatre et six mois seulement.

## LES MALADIES MICROBIENNES.

### A. — Ornithose :

J'évoquerai en quelques mots seulement une maladie très connue du grand public mais heureusement assez rare, appelée Ornithose. L'ornithose est due, comme la Psittacose des perroquets, à une Rickettsie qui est un germe très petit, voisin des virus mais qui est à présent classé avec les bactéries.

L'ornithose du pigeon se présente sous la forme d'une affection respiratoire avec toux, éternuements, coryza et quelques fois pneumonie. Elle peut entraîner de l'amaigrissement et des baisses de performance non négligeables dans les élevages où elle n'est ni diagnostiquée ni soignée.

Heureusement pour les pigeons et les éleveurs, cette maladie se soigne très bien par les antibiotiques couramment utilisés et principalement par la Chlortétracycline. Elle est devenue très rare car soignée souvent sans le savoir par les éleveurs.

Cette affection a été connue du grand public vers l'année 1930 car elle a été très contagieuse pour l'homme, chez qui, elle provoque des pneumopathies graves, chroniques et quelques fois mortelles. A cette époque, plusieurs dizaines de morts furent signalées en Europe et principalement en Allemagne, et le pigeon fut accusé et le reste toujours.

La découverte de l'Auréomycine permettant de soigner les oiseaux et l'homme d'une part et les mesures sanitaires prises aux frontières, d'autre part, ont relégué l'ornithose et la psittacose au rang de souvenir.

Mais la législation concernant ces affections existe toujours et ces deux maladies sont dites « légalement contagieuses » et doivent, au même titre que la Newcastle, entraîner une déclaration près du Maire et des Services vétérinaires qui, à leur tour, prendront les mesures imposées par la loi, c'est-à-dire séquestration ou abattage, etc., etc.

Pour toutes ces raisons, il est bon de savoir que cette affection existe et que l'achat d'oiseaux adultes est toujours délicat. Une enquête très minutieuse doit être faite éventuellement près des Services vétérinaires sur les antécédents sanitaires de l'élevage.

### B. — Salmonellose :

La Salmonellose dont l'agent « *Salmonella typhimurium* » variété « Copenhagen » est de loin l'affection la plus fréquente chez le pigeon et doit hanter en permanence l'éleveur, malgré les progrès de prévention et de traitement existant actuellement. Je m'y attarderai donc quelque peu.

La Salmonellose du pigeon se traduit :

- soit verticalement par un œuf contaminé intérieurement dans le cas d'ovarite salmonellique (ce qui est rare), ou par un œuf contaminé extérieurement lors de son passage dans le cloaque ou par des déjections contaminantes, ce qui est le cas le plus fréquent ;
- soit horizontalement par les poussières, les déjections, le matériel ou les graines contaminées.

Chaque éleveur doit savoir qu'un seul adulte atteint de Salmonellose, excréteur de germes par ses fientes, peut contaminer tout un parquet en quelques semaines. Les fientes infectées se dessèchent et leurs poussières vont contaminer l'ensemble du matériel, des nids, des graines, etc. Il y a également contamination fréquente par l'ombilic des jeunes placés dans un nid contaminé. Nous distinguons la Salmonellose de l'embryon et des jeunes et la Salmonellose des adultes.

Tout œuf contaminé précocement par l'ovaire ou par la coquille va la plupart du temps, au cours de l'incubation, entraîner la mort de l'embryon à des stades différents. Ces œufs infectés apparaissent gris-noirs et devront donner lieu à un examen bactériologique, au repérage du couple et une enquête sur d'éventuels autres signes cliniques sur le couple et les jeunes frères et sœurs.

Tout pigeonneau né vivant, peut, quant à lui, se contaminer dès sa naissance par la bouche, ou par l'ombilic si son nid est infecté. Les parents sont malheureusement les plus grands pourvoyeurs de germes par le nourrissage des jeunes. Soit qu'ils sont eux-mêmes contaminés, soit qu'ils distribuent aux jeunes des grains contaminés. C'est alors que l'on voit apparaître une mortalité brutale des jeunes vers le 10-12<sup>e</sup> jour ou au sevrage. Forme septique mortelle qui fauche un jeune bien développé ayant souvent le jabot plein. Sur les sujets de plus de 20 jours, il y a souvent amaigrissement et diarrhée verte. Dans ces cas, le foie est hypertrophié et la vésicule biliaire très dilatée.

— Les adultes, quant à eux, présentent des formes cliniques atténuées chroniques et développent :

- soit des arthrites tibio-métatarsiennes ;
  - soit des arthrites huméro-radio-cubitales ou radio-carpériennes ;
  - soit des formes cérébrales avec vertiges, tournis et postures acrobatiques.
- Toutes ces manifestations sont quasi pathognomoniques de la Salmonellose et indiquent que le sujet est un excréteur permanent de germes par ses fientes et un danger pour ses congénères.

Outre le diagnostic clinique basé sur les manifestations diverses déjà vues, un diagnostic bactériologique doit toujours être posé.

C'est à partir d'« œufs noirs »,

de pigeonneaux morts, d'articulations hypertrophiées, de fientes diarrhéiques,

que les cultures doivent être effectuées. Toujours demander au laboratoire de conserver la souche isolée en vue de la fabrication éventuelle d'un autovaccin. Un antibiogramme doit également être demandé.

Le traitement consistera :

1. - à repérer les sujets malades ou suspects pour les éliminer de suite ou les placer dans une infirmerie en vue de traitements individuels ;
  2. - à nettoyer et désinfecter minutieusement les parquets :
- élimination des nids infectés,
  - grattage de fientes,
  - désinfection du matériel,
  - élimination de la litière,
  - pulvérisations antiséptiques deux fois/semaine avec : soit des concentrés d'huiles essentielles, soit du Prophyl, soit du Septise, soit de l'Ammonium quaternaire ;

3. - à traiter tout le parquet contaminé avec un médicament actif contre les Salmonelloses à base de — Chloramphénicol, — Furaltadone, — Fluméquine, — Triméthoprime.

L'efficacité du traitement dépendra surtout de la façon dont il sera appliqué et je ne saurais trop dire combien je suis d'accord avec M. Corcelles quand il conseille de traiter pendant longtemps, c'est-à-dire 25 jours minimum, de façon à couvrir toute une ponte et une incubation. L'antibiotique sera toujours donné à doses très fortes les 4 premiers jours et des doses d'entretien pendant les 21 jours suivants.

Toute distribution de médicaments non accompagnée des mesures d'hygiène et de surveillance décrites précédemment est vouée à l'échec.

La prophylaxie de la Salmonellose tient surtout à l'élimination des sujets atteints, aux désinfections, à la surveillance des sujets introduits dans l'élevage, mais elle peut être complétée par une prophylaxie individuelle par vaccins.

La vaccination est possible et efficace lorsque le vaccin est fabriqué avec la souche de l'élevage ou avec les souches les plus couramment isolées. Ces souches seront en permanence renouvelées et remplacées par des souches résistantes. Grâce à ce travail permanent, l'efficacité des auto ou stock-vaccin est réelle. La meilleure protection est obtenue en vaccinant tous les sujets et les jeunes sevrés récemment, deux fois à 12-14 jours d'intervalle avec un rappel tous les 4 mois. Les jeunes seront naturellement vaccinés au fur et à mesure des sevrages. Tout échec apparent doit déclencher un réisolement de la bactérie et la mise en place de tout l'ensemble des mesures étudiées.

### B. — LA STREPTOCOCCIE - LA STAPHYLOCOCCIE.

sont des affections fréquentes mais non épidémiques que je n'ai pas le temps d'étudier en détail dans le cadre de cette causerie.

La Streptococcie est fréquente chez les jeunes et la Staphylococcie plus souvent vue sur les adultes. Leur diagnostic ne peut être effectué que par des autopsies et des bactériologies.

La Streptococcie peut avoir une forme respiratoire et digestive. La Staphylococcie atteint principalement la peau et les membres mais peut devenir septique.

Le traitement par antibiotique et la prévention par vaccin sont possibles, mais ne seront efficaces que si l'ensemble des mesures de désinfection et d'hygiène sont suivies :

- la Kitasamycine (A11 Superbiotique),
- les Tétracyclines,
- l'Ampicilline,
- le Triméthoprime

sont très efficaces, utilisées purs en association contre le streptocoque.

La Spiramycine, l'Ampicilline, la Streptomycine, la Lincomycine pures ou associées sont, quant à elles, efficaces contre la Staphylococcie.

Des auto et stock-vaccins peuvent associer Salmonelle, Streptocoque et Staphylococcie avec succès.

**LA COLIBACILLE** qui est due à une infection par *Escherichia Coli* se voit de temps à autre lorsqu'un Colibacille pathogène s'implante dans un élevage. Cette affection, d'origine intestinale, entraîne de la mortalité embryonnaire précoce ou tardive et surtout une mortalité précoce des jeunes pigeons (1 à 5 jours).

Dès qu'il y a Colibacille, maladie due à un Colibacille pathogène reconnu et isolé à partir d'œufs embryonnés morts, ou du foie et de la rate de pigeonneaux, il y a lieu de traiter énergiquement l'ensemble du parquet pendant 4 à 6 jours :

- Colimycine (A11 et Avicoli),
- Kitasamycine (A11),
- Triméthoprime,
- Ampicilline

seront les médicaments de choix, ainsi que les associations synergiques de plusieurs d'entre eux.

## PRINCIPALES MALADIES PARASITAIRES.

a) Maladies parasitaires d'origine végétale :

— La **Candidose** due à « *Candida Albicans* » se traduit par la formation d'un enduit crémeux grisâtre dans la bouche, le pharynx et l'œsophage de l'animal.

Affection assez rare, mais souvent consécutive à une affection digestive.

— L

# Principales maladies du pigeon

Exposé fait par le Dr Michel VERGER,  
Cabinet Vétérinaire de La Chesnaie, MONTBAZON (37)

La réussite d'un élevage de pigeons, qu'il soit au stade amateur et artisanal ou au stade industriel, réclame de la part de l'éleveur une attention de tous les jours, de la méthode et surtout le respect de nombreuses règles simples mais impératives.

Avant d'aborder l'étude plus détaillée des maladies principales du pigeon et de leur prophylaxie, il m'apparaît important de rappeler quelques notions.

Le microbisme d'un élevage, c'est-à-dire sa contamination par des germes différents (parasites ou germes infectieux) augmente de façon géométrique dans les conditions suivantes :

- quand le nombre d'oiseaux augmente et que la densité s'accroît ;
- quand le nombre d'âges différents s'accroît ;
- quand un élevage vieillit ;
- quand on introduit des sujets de sources différentes ;
- quand on ne respecte pas d'une façon permanente les règles les plus élémentaires d'hygiène.

De plus, chacun doit savoir que le mode de nourrissement des jeunes par les parents constitue un élément de contamination permanente des jeunes par les adultes et par conséquent ceux-ci doivent être tenus dans le meilleur état de santé possible.

Enfin, vous verrez qu'il y a une pathologie de l'adulte et une pathologie des jeunes.

Les adultes ont une pathologie avec des manifestations insidieuses, lentes, chroniques, alors que les jeunes présentent des formes aiguës, explosives, mortelles. Si les jeunes sont malades, ce sont les adultes que l'on doit observer et souvent traiter.

Pour éviter les maladies, il faut avant tout :

- connaître ces maladies et leur mode de transmission ;
- confectionner un habitat correct, facile à entretenir, facile à désinfecter ;
- distribuer un aliment équilibré et sain sans moisissures, sans graines toxiques ;
- distribuer une eau potable en abondance ;
- accorder aux oiseaux un espace et une aération compatibles avec les performances espérées.

Lutter contre les maladies, c'est aussi savoir comment faire pour les diagnostiquer précocelement de façon à intervenir correctement.

## MALADIES VIRALES.

Le pigeon est très privilégié par rapport à ses frères poulets et dindons en étant très peu sensible à la plupart des maladies virales qui les affectent. Nous ne parlerons donc que de deux affections à virus qui le concernent : la maladie de Newcastle ou pseudo-peste et la variole.

### Maladie de Newcastle :

Cette affection, si sévère pour la plupart des oiseaux domestiques, l'est beaucoup moins dans notre pays pour le pigeon. Il ne faut toutefois pas oublier qu'une épidémie, due par exemple à un virus particulièrement virulent d'origine nord-africaine ou du Moyen-Orient pourrait un jour nous surprendre. Personnellement, j'ai observé des cas de Newcastle sur des jeunes pigeons en Irak et en Egypte où cette affection sévit à l'état endémique.

Ce sont les jeunes qui n'ont pas été immunisés par un contact précédent avec le virus sauvage qui payent le plus lourd tribut à cette affection.

Les symptômes sont univoques en général car ils affectent d'emblée :

- l'appareil respiratoire avec l'apparition de coryza, d'éternuements et de toux ;
- l'appareil digestif par une diarrhée profuse et vert bouteille ;
- l'appareil nerveux avec des troubles du comportement et de l'équilibre ;
- l'appareil reproducteur chez les adultes avec l'arrêt total de la ponte chez les oiseaux malades.

Pour conclure, je dirai que le pigeon est assez résistant au virus de la Maladie de Newcastle de nos contrées et qu'il ne convient pas d'envisager une protection systématique par vaccination tant qu'une épidémie de Newcastle ne serait pas signalée en France. Par contre, si cela devenait nécessaire, il existe actuellement des vaccins inactivés en adjuvant huileux qui déclenchent une protection rapide et durable chez les oiseaux vaccinés, qu'il est facile de contrôler par des examens sérologiques, méthode du HI Test. Toutefois, je conseillerai à tout exportateur de pigeons vers l'Afrique ou le Moyen-Orient de soumettre les oiseaux qu'il leur destine une vaccination et un contrôle d'immunité.

### La variole ou diphtérie :

Cette maladie est bien l'affection virale la plus fréquente mais en France, elle n'a pas, elle non plus, l'acuité et la gravité qu'elle peut présenter dans d'autres pays, en particulier les pays méditerranéens.

La variole existe toutefois en France, plus grave et plus fréquente dans le Sud que dans le Nord et il n'est pas rare de voir évoluer une épidémie lors des migrations des tourterelles et des palombes au printemps. Le virus de la variole est un virus dermatotrophe,

c'est-à-dire qu'il n'attaque que les muqueuses et la peau dans les parties déplumées.

La variole peut se présenter sous deux formes :

- la forme cutanée ;
- la forme respiratoire ou « Coryza variolique ».

La forme cutanée est typique par l'apparition de pustules appelées « polettes » dans la bouche, la gorge, les lèvres, les narines, les paupières et la région périclocale. En quelques jours, ces pustules se dessèchent et forment des croûtes brunâtres qui tomberont petit à petit. Les lésions buccales pharyngées et nasales ont une évolution plus longue car il y a surtout infection secondaire et complication de Trichomonose. Ce sont alors de véritables lambeaux de peau et de muqueuse malodorants que l'on est obligé d'extirper de la bouche des plus malades. Il y a de toutes façons gêne respiratoire prononcée, asphyxie partielle et déshydratation rapide.

Le Coryza variolique, quant à lui, se voit sur certains sujets alors que des voisins ne présentent qu'une forme cutanée. Il y a certes quelques lésions dans la bouche mais c'est essentiellement une inflammation des narines, des cornets, de la conjonctive avec écoulement nasal muco purulent, gonflement des paupières et éternuements.

La variole peut être grave, très grave même car elle affaiblit les sujets atteints, entraîne un amaigrissement général, et arrête la ponte. Les lésions de la bouche et des premières voies respiratoires gênent énormément l'animal et les complications infectieuses secondaires sont fréquentes, entraînant la mort des sujets les plus faibles.

Le traitement spécifique de cette affection virale n'existe pas, aussi l'éleveur doit-il s'efforcer d'éviter toutes les complications possibles en agissant de quatre façons :

- En soutenant les défenses des sujets malades et en leur présentant l'alimentation la plus riche et la plus saine possible et en distribuant surtout chaque jour à petites doses de la vitamine AD<sub>3</sub>E et des vitamines du groupe B. C'est le moment d'ajouter quelques friandises telles que le chenevis très appétissant et reconstituant.
- En apportant à l'ensemble des oiseaux un traitement antibiotique visant à lutter contre les germes secondaires :

- Kitasamycine ou Erythromycine,
- Tetracycline,
- Chloramphénicol,

et en évitant l'apparition de Trichomonose par la distribution de Dimétridazole.

— En traitant individuellement les sujets les plus malades par injections réhydratantes contenant des antibiotiques et des vitamines et acides aminés. Petits soins des lésions buccales (extirpation des croûtes et cautérisation des plaies à l'alcool iodé).

— En prenant un ensemble de mesures de désinfection telle que la distribution d'une eau aseptisée par un iodophore ou des sels d'ammonium et par des aérosolisations à base d'huiles essentielles antiseptiques et cicatrisantes.

La prophylaxie de la variole n'est donc à envisager que dans les élevages qui en ont déjà eu, dans les régions où l'affection sévit régulièrement et par tous les éleveurs de pigeons voyageurs ou de concours particulièrement soumis à des contaminations au cours de leurs déplacements. La vaccination est efficace et s'effectue soit par scarification de la peau, transfusion de la membrane de l'aile ou par injection sous-cutanée ou intramusculaire. Toujours bien réclamer un vaccin spécial pigeons. La protection dure entre quatre et six mois seulement.

## LES MALADIES MICROBIENNES.

### A. — Ornithose :

J'évoquerai en quelques mots seulement une maladie très connue du grand public mais heureusement assez rare, appelée Ornithose. L'ornithose est due, comme la Psittacose des perroquets, à une Rickettsie qui est un germe très petit, voisin des virus mais qui est à présent classé avec les bactéries.

L'ornithose du pigeon se présente sous la forme d'une affection respiratoire avec toux, éternuements, coryza et quelques fois pneumonie. Elle peut entraîner de l'amaigrissement et des baisses de performance non négligeables dans les élevages où elle n'est ni diagnostiquée ni soignée.

Heureusement pour les pigeons et les éleveurs, cette maladie se soigne très bien par les antibiotiques couramment utilisés et principalement par la Chlortétracycline. Elle est devenue très rare car soignée souvent sans le savoir par les éleveurs.

Cette affection a été connue du grand public vers l'année 1930 car elle a été très contagieuse pour l'homme, chez qui, elle provoque des pneumopathies graves, chroniques et quelques fois mortelles. A cette époque, plusieurs dizaines de morts furent signalés en Europe et principalement en Allemagne, et le pigeon fut accusé et le reste toujours.

La découverte de l'Auréomycine permettant de soigner les oiseaux et l'homme d'une part et les mesures sanitaires prises aux frontières, d'autre part, ont relégué l'ornithose et la psittacose au rang de souvenir.

Mais la législation concernant ces affections existe toujours et ces deux maladies sont dites « légalement contagieuses » et doivent, au même titre que la Newcastle, entraîner une déclaration près du Maire et des Services vétérinaires qui, à leur tour, prendront les mesures imposées par la loi, c'est-à-dire séquestration ou abattage, etc., etc.

Pour toutes ces raisons, il est bon de savoir que cette affection existe et que l'achat d'oiseaux adultes est toujours délicat. Une enquête très minutieuse doit être faite éventuellement près des Services vétérinaires sur les antécédents sanitaires de l'élevage.

### B. — Salmonellose :

La Salmonellose dont l'agent « *Salmonella typhimurium* » variété « Copenhagen » est de loin l'affection la plus fréquente chez le pigeon et doit hanter en permanence l'éleveur, malgré les progrès de prévention et de traitement existant actuellement. Je m'y attarderai donc quelque peu.

La Salmonellose du pigeon se traduit :

- soit verticalement par un œuf contaminé intérieurement dans le cas d'ovarite salmonellique (ce qui est rare), ou par un œuf contaminé extérieurement lors de son passage dans le cloaque ou par des déjections contaminantes, ce qui est le cas le plus fréquent ;
- soit horizontalement par les poussières, les déjections, le matériel ou les graines contaminées.

Chaque éleveur doit savoir qu'un seul adulte atteint de Salmonellose, excréteur de germes par ses fientes, peut contaminer tout un parquet en quelques semaines. Les fientes infectées se dessèchent et leurs poussières vont contaminer l'ensemble du matériel, des nids, des graines, etc. Il y a également contamination fréquente par l'ombilic des jeunes placés dans un nid contaminé. Nous distinguons la Salmonellose de l'embryon et des jeunes et la Salmonellose des adultes.

Tout œuf contaminé précocement par l'ovaire ou par la coquille va la plupart du temps, au cours de l'incubation, entraîner la mort de l'embryon à des stades différents. Ces œufs infectés apparaissent gris-noirs et devront donner lieu à un examen bactériologique, au repérage du couple et une enquête sur d'éventuels autres signes cliniques sur le couple et les jeunes frères et sœurs.

Tout pigeonneau né vivant, peut, quant à lui, se contaminer dès sa naissance par la bouche, ou par l'ombilic si son nid est infecté. Les parents sont malheureusement les plus grands pourvoyeurs de germes par le nourrissage des jeunes. Soit qu'ils sont eux-mêmes contaminés, soit qu'ils distribuent aux jeunes des grains contaminés. C'est alors que l'on voit apparaître une mortalité brutale des jeunes vers le 10-12<sup>e</sup> jour ou au sevrage. Forme septique : qui fauche un jeune bien développé ayant souvent le jabot plein. Sur les sujets de plus de 20 jours, il y a souvent amaigrissement et diarrhée verte. Dans ces cas, le foie est hypertrophié et la vésicule biliaire très dilatée.

— Les adultes, quant à eux, présentent des formes cliniques atténuées chroniques et développent :

- soit des arthrites tibio-métatarsiennes ;
- soit des arthrites huméro-radio-cubitales ou radio-carpériennes ;
- soit des formes cérébrales avec vertiges, tournis et postures acrobatiques.

Toutes ces manifestations sont quasi pathognomoniques de la Salmonellose et indiquent que le sujet est un excréteur permanent de germes par ses fientes et un danger pour ses congénères.

Outre le diagnostic clinique basé sur les manifestations diverses déjà vues, un diagnostic bactériologique doit toujours être posé.

C'est à partir d'« œufs noirs »,

de pigeonneaux morts,  
d'articulations hypertrophiées,  
de fientes diarrhéiques,

que les cultures doivent être effectuées. Toujours demander au laboratoire de conserver la souche isolée en vue de la fabrication éventuelle d'un autovaccin. Un antibiogramme doit également être demandé.

Le traitement consistera :

1. - à repérer les sujets malades ou suspects pour les éliminer de suite ou les placer dans une infirmerie en vue de traitements individuels ;
2. - à nettoyer et désinfecter minutieusement les parquets :
  - élimination des nids infectés,
  - grattage de fientes,
  - désinfection du matériel,
  - élimination de la litière,
  - pulvérisations antiséptiques deux fois/semaine avec : soit des concentrés d'huiles essentielles,
  - soit du Prophyl,
  - soit du Septise,
  - soit de l'Ammonium quaternaire ;

3. - à traiter tout le parquet contaminé avec un médicament actif contre les Salmonelloses à base de
  - Chloramphénicol,
  - Furaltadone,
  - Fluméquine,
  - Triméthoprime.

L'efficacité du traitement dépendra surtout de la façon dont il sera appliqué et je ne saurais trop dire combien je suis d'accord avec M. Corcelles quand il conseille de traiter pendant longtemps, c'est-à-dire 25 jours minimum, de façon à couvrir toute une ponte et une incubation. L'antibiotique sera toujours donné à doses très fortes les 4 premiers jours et des doses d'entretien pendant les 21 jours suivants.

Toute distribution de médicaments non accompagnée des mesures d'hygiène et de surveillance décrites précédemment est vouée à l'échec.

La prophylaxie de la Salmonellose tient surtout à l'élimination des sujets atteints, aux désinfections, à la surveillance des sujets introduits dans l'élevage, mais elle peut être complétée par une prophylaxie individuelle par vaccins.

La vaccination est possible et efficace lorsque le vaccin est fabriqué avec la souche de l'élevage ou avec les souches les plus couramment isolées. Ces souches seront en permanence renouvelées et remplacées par des souches résistantes. Grâce à ce travail permanent, l'efficacité des auto ou stock-vaccin est réelle. La meilleure protection est obtenue en vaccinant tous les sujets et les jeunes sevrés récemment, deux fois à 12-14 jours d'intervalle avec un rappel tous les 4 mois. Les jeunes seront naturellement vaccinés au fur et à mesure des sevrages. Tout échec apparent doit déclencher un réisolement de la bactérie et la mise en place de tout l'ensemble des mesures étudiées.

### B. — LA STREPTOCOCCIE - LA STAPHYLOCOCCIE.

sont des affections fréquentes mais non épidémiques que je n'ai pas le temps d'étudier en détail dans le cadre de cette causerie.

La Streptococcie est fréquente chez les jeunes et la Staphylococcie plus souvent vue sur les adultes. Leur diagnostic ne peut être effectué que par des autopsies et des bactériologies.

La Streptococcie peut avoir une forme respiratoire et digestive. La Staphylococcie atteint principalement la peau et les membres mais peut devenir septique.

Le traitement par antibiotique et la prévention par vaccin sont possibles, mais ne seront efficaces que si l'ensemble des mesures de désinfection et d'hygiène sont suivies :

- la Kitasamycine (A11 Superbiotique),
- les Tétracyclines,
- l'Ampicilline,
- le Triméthoprime

sont très efficaces, utilisées purs en association contre le streptocoque.

La Spiramycine, l'Ampicilline, la Streptomycine, la Lincomycine purées ou associées sont, quant à elles, efficaces contre la Staphylococcie.

Des auto et stock-vaccins peuvent associer Salmonelle, Streptocoque et Staphylococcie avec succès.

**LA COLIBACILLOSE** qui est due à une infection par *Escherichia Coli* se voit de temps à autre lorsqu'un Colibacille pathogène s'implante dans un élevage. Cette affection, d'origine intestinale, entraîne de la mortalité embryonnaire précoce ou tardive et surtout une mortalité précoce des jeunes pigeons (1 à 5 jours).

Dès qu'il y a Colibacillose, maladie due à un Colibacille pathogène reconnu et isolé à partir d'œufs embryonnés morts, ou du foie et de la rate de pigeonneaux, il y a lieu de traiter énergiquement l'ensemble du parquet pendant 4 à 6 jours :

- Colimycine (A11 et Avicoli),
- Kitasamycine (A11),
- Triméthoprime,
- Ampicilline

seront les médicaments de choix, ainsi que les associations synergiques de plusieurs d'entre eux.

## PRINCIPALES MALADIES PARASITAIRES.

a) Maladies parasitaires d'origine végétale :

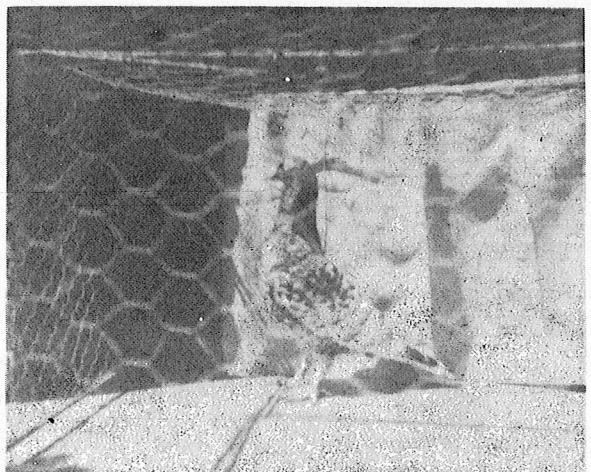
— La **Candidose** due à « *Candida Albicans* » se traduit par la formation d'un enduit crémeux grisâtre dans la bouche, le pharynx et l'œsophage de l'animal. Affection assez rare,

# A propos de génétique

par Jacqueline FRANCQUEVILLE,  
éleveur amateur, professeur d'anglais retraité.

Les siècles passent, des progrès s'accomplissent dans beaucoup de domaines, mais, au fond, les hommes ne changent pas, ou si peu. Si le célèbre portraitiste La Bruyère revenait parmi nous, il retrouverait bien des modèles analogues à ceux qui lui ont inspiré les pages célèbres dans lesquelles il peint des personnages ridicules de son temps.

« Arrias a tout lu, a tout vu, il veut le persuader ainsi ; c'est un homme universel et il se donne pour tel : il aime mieux mentir que de se faire ou de paraître ignorer quelque chose... ». C'est à ces lignes du portraitiste que j'ai pensé en lisant un article qui m'a été adressé à titre « gracieux », si l'on peut dire. L'auteur y vante sa haute compétence, le fait qu'il soit le premier en France et le seul à traiter de la colombiculture avec sérieux... Je n'aurais pas réagi si notre bulletin, Colombiculture, n'avait fait l'objet de ses attaques virulentes. Le titre de notre revue n'est pas cité, mais le doute n'est pas permis.



Tête noire de Brive, âgé de trois mois, provenant d'un mâle T.N.B. pur et d'une femelle noire issue d'un croisement d'un T.N.B. et d'un Gier. La couleur est très bonne, les yeux orange sont corrects.

La S.N.C. est une association d'éleveurs amateurs régie par la loi de 1901, dont dépendent les sociétés **sans but lucratif**. Tous les dirigeants de la S.N.C. offrent leurs services **bénévolement** ; ils ne perçoivent aucune rétribution, il leur en coûte même souvent, que ce soit pour un déplacement ou le temps passé qu'ils ne peuvent utiliser pour leurs propres intérêts. Cela n'empêche pas qu'ils apportent tout leur sérieux et toute leur compétence au service de l'intérêt général, pour la seule prospérité de la colombiculture française. Notre revue a acquis à la S.N.C. quelque 500 adhérents en plus depuis la parution de notre premier bulletin que j'ai composé en janvier 1976. Il faut croire que nos membres sont satisfaits. C'est pour ces raisons que j'écris ces lignes et non pour des critiques qui me visent aussi personnellement mais n'ont réussi qu'à me faire sourire.

J'ai horreur de la polémique ; toutefois, à l'auteur de phrases analogues à celles-ci : « les autres ne font que me plagier », ou bien : « ils écrivent des inepties, des âneries, de fausses informations techniques », ou encore : « leurs expériences, c'est du bricolage », je répondrai par des références précises qui pourront être vérifiées. Je respecte mes lecteurs, que je ne prends

pas pour des « profanes » comme l'auteur de l'article en question ; c'est pourquoi j'emploie les termes techniques indispensables à la concision et à la compréhension, comme les généticiens américains me les ont appris par leurs ouvrages.

Voici tout d'abord le titre de la brochure publiée en 1971, qui me sert de base : « The pigeon breeder's notebook », c'est-à-dire : le carnet de l'éleveur de pigeons. Son sous-titre : « une introduction à la science du pigeon ». Son auteur : J.W. Quinn (U.S.A.).

L'ouvrage, qui comprend 114 pages polycopiées et agrafées, est d'une présentation modeste, mais c'est un trésor des connaissances que l'auteur a acquises au contact de généticiens de son pays et par son expérience personnelle. Parmi ses maîtres, il cite : W.M. Levi, Carl Graefe et le Docteur Willard F. Hollander qui, depuis 40 ans, enseignent ou ont enseigné la génétique aux éleveurs des U.S.A. Deux autres volumes : « The pigeon », et « Encyclopedia of pigeon breeds » (Encyclopédie des races de pigeons), de Levi, me sont également très utiles. Ces ouvrages sont en langue anglaise et n'ont pas été traduits. J'ai la chance de pouvoir les lire et les traduire. J'ai aussi le plaisir de pouvoir correspondre avec des éleveurs américains. Avec eux, on ne fait pas de périphrases pour parler de la couleur d'un pigeon. On emploie les formules et les mots propres qui précisent le phénotype et le génotype, c'est-à-dire les caractères visibles et les caractères non exprimés. Pour parler d'un King bleu barré, on ajoutera qu'il est porteur de d (dilution) ou non, de b (brun) ou non, etc.

J'ai demandé l'avis du Dr Hollander avant de publier mes constatations concernant le pigeon Tête noire de Brive. Le 4 mars 1980, il m'a répondu textuellement : « Je suis ravi de savoir que vous étudiez cette coloration mystérieuse et j'espère que vous en ferez le compte rendu dans un journal... Il semble clair d'après ce que vous dites qu'il n'y a pas de facteur G (Grizzle) ici, mais plutôt un facteur récessif. Il se peut que votre terme « poivré » (je n'avais pas encore pensé au terme « crayonné ») convienne à ce nouveau facteur. Cependant, n'utilisez pas p comme symbole car p a déjà servi... Quant à la couleur des yeux, je suggérerais que vous rapportiez vos observations même si vous n'avez pas encore compris pourquoi ils sont coulés. »

Je précise qu'aux U.S.A., des éleveurs travaillent en contact étroit avec des hommes de science et, comme on le voit, l'un d'eux ne craint pas d'aider les éleveurs étrangers sans en tirer le moindre profit.

J'en arrive aux critiques portées sur mon article concernant le pigeon Tête noire de Brive, paru dans le n° 18 de Colombiculture : « un gène récessif chez le TNB, c'est une erreur ; un gène dominant modifié par un gène récessif, encore une erreur (sic). Le TNB est un pigeon noir à marques blanches (sic). Il ne faut pas être grand clerc pour s'apercevoir que la coloration d'un pigeon à marques blanches comme le Strasser ou le Gazzi n'a rien de commun avec celle du TNB. S'agit-il de zones blanches chez le TNB ? C'est très différent, chaque plume, prise individuellement, à partir de la base du cou est blanche et finement crayonnée de noir. Parle-t-on de marques blanches chez le Modène argent dont le manteau est qualifié de liseré ou de maillé ?

Lorsqu'on se targue de bien informer ses lecteurs, il vaudrait mieux connaître les interactions des paires de gènes, récessifs ou dominants. A ce titre, il n'est pas permis d'ignorer que des gènes récessifs en double dose, donc exprimés, peuvent transformer ou masquer le gène S.

Voici quelques exemples :

- r (reduced), gène récessif situé sur les chromosomes sexuels, atténuant les couleurs. Ce gène affecte Spread jusqu'à produire un bleu liseré.
- g (gazzi), gène récessif autosomal (situé sur les chromosomes autres que sexuels), produisant les marques blanches. Il efface le noir de certaines zones du plumage.
- m (milky), gène récessif autosomal. Allié à Spread, chez un pigeon dont la couleur de base est bleue ou rouge cendré, il produit la couleur dite lavande.
- e (rouge récessif) caractère autosomal qui masque Spread. Ce phénomène s'appelle l'épistasie.

Reprenons le fil de la critique : « Il paraît que l'élevage du Romain grison ne servirait à rien pour obtenir du Romain blanc aux yeux perlés. » Je peux montrer les pigeons tout blancs aux yeux perlés que je possède ; ils sont issus de parents grissons rouges.

A la page 64 du livre de Quinn, on lit : « Presque tous les pigeons blancs ayant des yeux colorés (perle ou orange) sont rouge cendré (B<sup>A</sup>) et grison homozygotes (GIIIG). La mutation rouge cendré dépigmente les extrémités des rémiges et de la queue (smooth spread areas\*) les faisant paraître délavées ou blanches... Il est logique que les combinaisons de B<sup>A</sup> et G tendent à produire des phénotypes presque blancs. Les parties que Grizzle (grison) affecte le moins sont celles qui sont le plus affectées par la mutation rouge cendré. Puisque ce type de blanc est produit par Grizzle (GIIIG) et rouge cendré, et non par des facteurs de coloration pie qui sont associés aux yeux noirs, le blanc aux yeux colorés est non seulement possible mais tout à fait aisément à produire... » Tout commentaire serait superflu.

Et la critique de continuer : Il n'y a pas de lien génétiquement entre le bronze du Cauchois et le blanc du Lynx de Pologne, ai-je écrit. C'est une stupidité inadmissible, dit le détracteur. Je regrette presque de dire que c'est le Dr Hollander lui-même qui m'a affirmé que la couleur dite Bronze Toy Stencil était totalement indépendante du Bronze du Modène (pas du Modène argent) ou du Cauchois, et que leur croisement ne pouvait que provoquer la confusion. On observe souvent du rose chez les hétérozygotes. C'est le cas du Cauchois fleur de pêcher. On a tout lieu de croire que c'est exact au vu de l'impossibilité dans laquelle sont les éleveurs de fixer définitivement cette couleur. Heureusement qu'un beau sujet récompense de temps à autre énormément d'efforts et de tâtonnements.

Quinn a mentionné, au sujet des couleurs dites Bronze, une liste de gènes supposés être des allèles. Il a eu soin d'ajouter qu'il n'en avait pas de preuves mais qu'il

était nécessaire de procéder ainsi jusqu'à plus ample information. Il s'agit des couleurs suivantes :

- 1<sup>o</sup> Kite (K) ou milan, couleur du culbutant anglais à face courte.
- 2<sup>o</sup> Bronze du Modène (K<sup>M</sup>) (ou du Cauchois).
- 3<sup>o</sup> Bronze de l'Archangel (K<sup>A</sup>).
- 4<sup>o</sup> Bronze de certains rouleurs (K<sup>R</sup>).
- 5<sup>o</sup> Bronze du culbutant danois feu, Brander (K<sup>B</sup>).
- 6<sup>o</sup> Bronze des Tipplers (K<sup>T</sup>).
- 7<sup>o</sup> Bronze dit Toy Stencil (K<sup>S</sup>) de certaines races allemandes, du Lynx de Pologne, du Boulant Brünner, du pigeon Jacinthe, du Modène argent.
- 8<sup>o</sup> Bronze du Miroité de Damas (K<sup>L</sup>).

Il faut dire que ceci a été publié en 1971 dans le Carnet de l'éleveur de pigeons et que depuis cette date, des progrès ont encore été accomplis.

J'ai gardé le plus drôle — pour employer un euphémisme — pour la fin. Notre critique reconnaît que des chercheurs américains sont experts en matière de génétique appliquée au pigeon. Il ne dit pas lesquels. Par contre, il publie une méthode en 8 points sur la manière de tester un facteur inconnu, et ne précise pas la référence. Or, ce texte est la traduction presque exacte d'une partie de la page 108 du Carnet de Quinn ; je traduis le 8<sup>e</sup> point de la manière suivante : Après avoir énuméré tous les accouplements nécessaires, Quinn ajoute : « 8<sup>e</sup> Enregistrer les renseignements recueillis et publier un exposé clair des faits qui en témoignent. » L'article qui m'a été envoyé veut faire dire à Quinn qu'il ne faut publier cet exposé que seulement lorsque tous les travaux sont terminés. Le texte anglais ne mentionne pas cette restriction. D'ailleurs, de tels travaux demandent plusieurs années et ce serait dommage d'en retarder la publication si les premiers résultats observés présentent déjà un intérêt pour l'élevage. Et puis la lumière peut jaillir des discussions qui s'ensuivent et font parfois prendre une nouvelle tournure aux recherches. Le Dr Hollander m'a conseillé plusieurs fois de publier tout de suite mes premières observations même si je considérais que je n'avais pas fini.

J'imagine la réaction de mes lecteurs arrivés à ce point de mon récit :

— Mais alors, l'auteur de l'article possède l'ouvrage de Quinn !

— Oui, sans doute. Ne croyez-vous pas que ses interprétations diverses sont pour le moins curieuses ? C'est édifiant, n'est-ce pas !

\* Smooth spread areas : zones à forte pigmentation.

Pour tous renseignements concernant les ouvrages que j'ai cités, on peut s'adresser à : American Pigeon Journal - P.O. Box 278, Warrenton, Mo. 63383, U.S.A.

## STANDARDS PIGEONS S. N. C.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos Sociétaires ainsi qu'à tous les amateurs de pigeons que nous tenons à leur disposition notre recueil des Standards Pigeons.

Il se présente sous forme de fiches amovibles réunies dans un classeur et comprend :

- le standard de la presque totalité des races de pigeons avec photos en 250 fiches,
- un lexique très complet,
- le tableau des bagues par groupes de races avec leurs diamètres,
- 240 photos et 60 dessins,
- 5 planches de photos couleur de nos pigeons.

Le prix de cet ouvrage complet est de 120 francs franco.

Pour toute commande et renseignements concernant cet ouvrage, s'adresser à :

Monsieur Georges TANCHOU  
76, rue Alexandre-Ribot - 59510 Hem.

Prise de joindre à la commande le montant de celle-ci par chèque bancaire ou postal. Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement.

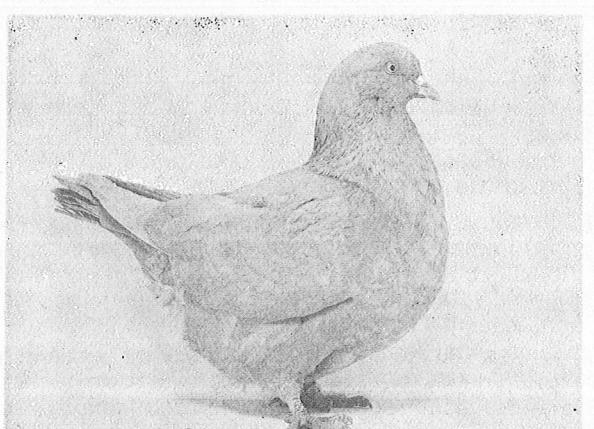
# PALMARES DES EXPOSITIONS

## ROUEN (21 - 23 Mars 1980)

**Grand Prix de l'Exposition**  
Lynx de Pologne à M. J.-Claude Tisseron, Vitry-s/Seine.  
**Grands Prix d'Honneur**  
Cauchois maillé rouge à M. Alain Belleville, Thiedeville.  
Carneau rouge à M. Lucien Poisson, Wissous.  
Queue de Paon à M. Edmond Audouin, Laval.  
**Grands Prix d'Excellence**  
Montauban à M. Marcel Gele, Alençon.  
Alouette de Cobourg à M. Michel Bailly, Loos.  
Boulant de Norwich à M. Edmond Audouin, Laval.  
**Coupe du Meilleur Bouvreuil**  
M. Jean-Pierre Guillebert, Rouen.  
**Coupe de Printemps du Carneau Club**  
— Classement sur 6 cages : 1<sup>er</sup> Julien Hartel, 2<sup>e</sup> Lucien Poisson, 3<sup>e</sup> René Villain.  
— Sujets champions : MM. Poisson et Becquet.

## VERTOU (3 - 4 Mai 1980)

**Grand Prix d'Honneur**  
Huppé de Soultz à M. Julien Desbois, Bouguenais.  
Strasser bleu à M. Marcel Burban, La Haie Fouassière.  
Queue de Paon blanc à M. Edmond Vastels, Durtal.



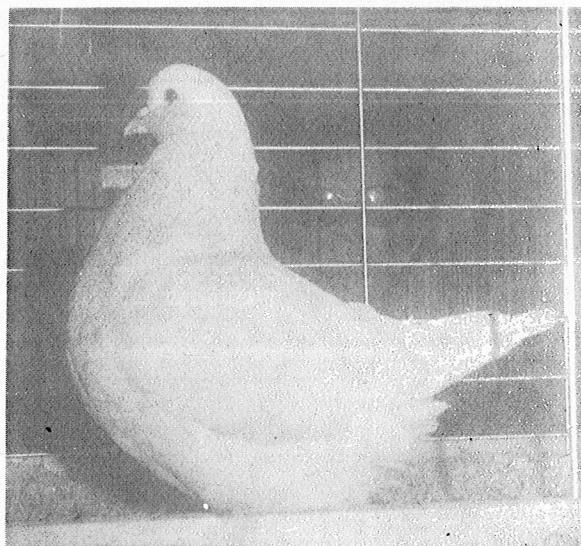
Femelle Mondain jaune à M. Monnot (Suisse)

## BELFORT (25 - 26 Mai 1980)

**Grand Prix de l'Exposition**  
Rouleur Oriental à M. André Zinck, de Enfig.  
**Grands Prix d'Honneur**  
Huppé de Soultz à M. Camille Wahl, de Strasbourg.  
Strasser noir à M. Philippe Maradan, de Pont de Roide.  
Bouvreuil archangel à M. Roger Michel Amadry, de Pontarlier.  
Voyageur à M. Justin Gnaediger, de Rixheim.

## ANGERS (23 Mai - 1<sup>er</sup> Juin 1980)

**Grand Prix de l'Exposition**  
Poule Maltais à M. René Coquelin, de Quelaine-St-Gault.  
**Grands Prix d'Honneur**  
Mondain rouge à M. Gabriel Grosset, de Montjean/Loire.  
Alouette de Cobourg à M. Michel Nactighal, de Angers.  
Damascène à M. Edmond Audouin, de Laval.



Femelle Mondain blanche à M. Bianchimani

## STENAY (1<sup>er</sup> Mai 1980)

**Grand Prix de l'Exposition**  
Huppé de Soultz à M. Fernand Antoine, de Rombas.  
**Grands Prix d'Honneur**  
Alouette de Cobourg à M. Robert Bege, de Ramerupt.  
Satinette à M. Michel André, de Sedan.

## TOULOUSE (25 - 30 Mars 1980)

**Grand Prix de l'Exposition**  
Capucin blanc à M. Galéra.  
**Grands Prix d'Honneur**  
Mondain blanc à M. Campmas.  
Strasser bleu à M. Gardin.  
Queue de Paon blanc à M. Casals.

## SAINT-BRÉVIN LES PINS (20 - 22 Juin 1980)

**Grands Prix d'Honneur**  
Mondain blanc à M. Michel Bellière, de Petit-Quevilly.  
King blanc à M. Philippe Chaillou, de Léré.  
Boulant de Saxe à M. Ebner, de Marseille.

## Aux Organisateurs d'Expositions

Nous leur demandons de bien vouloir adresser leurs demandes de prix et de patronage pour les manifestations qu'ils organisent à :

Monsieur Bernard NICOLAS  
72, rue du Maréchal-Leclerc, 59490 SOMAIN.

Qu'ils le fassent le plus rapidement possible et, au minimum, deux mois avant la date de leur exposition.

Qu'ils n'oublient pas également de faire parvenir à M. Nicolas, dans les meilleurs délais, le catalogue et le palmarès de leur manifestation afin que les récompenses puissent être expédiées aux bénéficiaires.

Enfin, s'ils désirent que leur palmarès soit mentionné dans la revue, ils doivent le faire parvenir à :

Monsieur Joseph LE CARRER  
14, résidence des Camélias, 56270 PLOEMEUR.



# CALENDRIER DES PROCHAINES EXPOSITIONS

## BEAULIEU SUR LAYON (49)

## BRIVE LA GAILLARDE

## CANDÉ

## GRAULHET

## LA CAPELLE

## MONTBARD

## CABOURG (14)

## GUÉRET

## GUEUGNON

## MANTES LA JOLIE

## AURILLAC

## HOUDAN

## BREST

## CASTRES (81)

## TROYES

## HAUTMONT

## HAVELUY (59)

## LIMOGES

## POITIERS

## BORDEAUX (33)

## MAZAMET (81)

## METZ

## VALENCE D'AGEN

## AMIENS

## MARSEILLE (13)

## CARCASSONNE (11)

## 1<sup>re</sup> EXPOSITION NATIONALE

M. Bernard GUYOT — rue du 11-Novembre — 49330 CHEFFES SUR SARTHE.

## 29 - 31 Août • EXPOSITION NATIONALE

Championnats du Tête Noire de Brive et du Bagadais

M. GISCARD — 17, rue du Général-Gramat — 19100 BRIVE.

## 30 Août - 1<sup>er</sup> Septembre • EXPOSITION NATIONALE

Prix du Président de la République

M. J.-P. LEPOINT — 8, rue du Four — CANDÉ.

## 4 - 7 Septembre • EXPOSITION NATIONALE

M. CAPELLE — « En Rousset » — 81300 GRAULHET.

## 5 - 7 Septembre • EXPOSITION NATIONALE

M. FRANÇOIS — Place de la Mairie, DANIZY — 02800 LA FÈRE.

## 5 - 7 Septembre • EXPOSITION NATIONALE

M. Marcel CHASTANG — Route d'Avallon — 21460 EPOISSES.

## 5 - 7 Septembre 1980 • EXPOSITION NATIONALE dotée de 30 000 F de prix

M. J. HERBLAND — TROIS MONTS — 14210 EVRECY.

## 6 - 7 Septembre • EXPOSITION NATIONALE

Mme GRANGETTE — LES ÉCURES, par GIENNEC — 23000 GUÉRET.

## 13 - 14 Septembre • 8<sup>e</sup> EXPOSITION NATIONALE

Prix du Président de la République

M. Michel DEMIZIEUX — 8, rue de Bruxelles — 71130 GUEUGNON.

## 13 - 21 Septembre • SALON NATIONAL D'AUTOMNE

Commissariat Général — 34, rue de Lille — 75007 PARIS.

## 17 - 21 Septembre • 8<sup>e</sup> EXPOSITION NATIONALE

M. R. CESSAC — 10, cité du Val d'Auze — 15740 SAINT PAUL DES LANDES.

## 27 - 28 Septembre • EXPOSITION NATIONALE

M. Williams MOSCONI — 3, route de Paris — BAZAINVILLE, 78550 HOUDAN.

## 10 - 12 Octobre • 1<sup>re</sup> EXPOSITION RÉGIONALE organisée par l'A.B.A.C.C.

M. Yvon CAUGANT — KÉRAMBLIAU, Coat Méal — 29214 LANNILIS.

## 15 - 19 Octobre 1980 • EXPOSITION INTERNATIONALE

M. MAGNÉ — 66, avenue d'Albi — 81100 CASTRES.

## 16 - 19 Octobre • EXPOSITION NATIONALE

dotée du Prix du Président de la République

M. R. VERSTRAET — RUMILLY LES VAUDES — 10260 ST PARRES LES VAUDES.

## 17 - 19 Octobre • EXPOSITION NATIONALE

M. DE MULDER — 19, rue Jules-Huart — 59131 ROUSIES.

## 23 - 26 Octobre 1980 • EXPOSITION INTERNATIONALE

Championnat National du Modène et Régional du Capucin

M. Bernard NICOLAS — 72, rue du Maréchal-Leclerc — 59490 SOMAIN.

## 24 - 26 Octobre • EXPOSITION NATIONALE

Championnats du Bouvreuil, du Carneau, du Mondain et du Strasser

M. Jean-Pierre BROUSSAUD — route de Beynac — BOSMIE L'AIGUILLE — 87110 SOLIGNAC.

## 6 - 9 Novembre • EXPOSITION NATIONALE

M. René DOUSSELIN — Elevage de la Hte Brelandière — 86100 CHATELLERAULT.

## 7 - 11 Novembre 1980 • EXPOSITION INTERNATIONALE

M. BORN — 136, cours Balguerie — 33000 BORDEAUX.

## 7 - 11 Novembre 1980 • EXPOSITION INTERNATIONALE

Championnat de France du Capucin

M. MOULET — 63, rue des Cordes — 81200 MAZAMET.

## 7 - 11 Novembre • EXPOSITION INTERNATIONALE

M. Jean HEIP — 43; route de Thionville — 57140 WOIPPY.

## 14 - 16 Novembre • EXPOSITION NATIONALE

M. DUBUC — « Le Maure » — 47270 PUYMIROL.

## 21 - 23 Novembre • EXPOSITION NATIONALE

M. Gérard POURCHEZ — 16, rue Pierre-et-Marie-Curie

80000 RIVERY LES AMIENS.

## CAEN • 28 - 30 Novembre

## 3<sup>e</sup> CHAMPIONNAT NATIONAL DE LA S.N.C.

dans le cadre du Salon des Animaux Familiers

organisée par le COMET

## 12 - 14 Décembre 1980 • EXPOSITION INTERNATIONALE

M. André CICCULLO — 87 bis, Traverse P. Abondance — SAINT MENET — 13011 MARSEILLE — Tél. : (91) 43-12-85.

## 19 - 21 Décembre • 2<sup>e</sup> EXPOSITION NATIONALE

Championnat Régional du Modène

M. Richard DEVILLE, CAUX ET SAUZENS — 11170 ALZONE.

# QUESTIONS RÉPONSES QU

par J. FRANCQUEVILLE

M. Georges MICHEL  
Quartier « Les Vignarets »  
83137 SAINTE ANASTASIE SUR ISOLE  
Membre S.N.C.

## QUESTION

Etant éleveur amateur de pigeons, de Frisés Hongrois, en particulier, je voudrais, afin de pouvoir travailler mes sujets dans le sens de l'amélioration, vous demander de bien vouloir me préciser un point important concernant la frisure de ce type de pigeon. Le standard S.N.C. dit que la particularité principale de ce pigeon est la frisure des plumes sur le bouclier. Certains juges considèrent très bien ce point, mais d'autres accordent souvent la préférence aux sujets ayant une frisure très longue, je veux dire à ceux ayant les rémiges frisées.

Jusqu'à présent je considérais les rémiges frisées comme étant un défaut à éliminer mais, après avoir participé à plusieurs expositions avec les mêmes sujets, les résultats sont en dents de scie, avec des juges différents.

Je ne veux pas, loin de moi cette idée, critiquer les juges qui ont une tâche bien délicate et j'ai pour eux une grande estime. Mais ces résultats soulèvent un doute dans mon élevage. Dois-je essayer d'avoir des sujets aux boucliers et rémiges frisées ou alors des sujets au bouclier frisé et aux rémiges lisses ? Je comprends bien que les barres doivent être frisées.

Veuillez avoir l'amabilité de bien vouloir me renseigner sur cette question de frisure qui m'inquiète beaucoup.

## RÉPONSE

Bien qu'étant un pigeon de fantaisie, le Frisé Hongrois demande, néanmoins, une certaine taille. J'ai toujours constaté que les meilleures frisures étaient portées par les pigeons les plus forts, ce qui ne veut pas dire qu'exceptionnellement de petits pigeons ne puissent pas avoir une frisure convenable. J'estime qu'actuellement une bonne moitié des Frisés hongrois exposés sont trop faibles. Quand il m'est donné de juger cette race, mon premier souci est donc de porter une appréciation sur la taille des sujets et, bien entendu, sur leur type et leur aspect général.

Quant à la frisure proprement dite, vous avez bien fait de poser la question. Je constate, en effet, que le standard de la S.N.C. pourrait être un peu plus précis sur ce point. Lorsque je préparais mon examen de juge, j'avais composé un recueil de standards. Voici ce que j'avais écrit à l'époque sur le sujet :

« La particularité principale est la texture des plumes du manteau qui se retroussent en forme de tire-bouchons, la plume faisant jusqu'à trois boucles successives. Les barres de l'aile sont planes et forment deux sillons profonds dans la frisure. Entre les deux barres il existe une ligne étroite frisée. La frisure doit s'étendre sur toute la couverture de l'aile et doit être abondante aux épaules et à la selle. Les rémiges présentent des ondulations sur les bords. Une frisure abondante est une qualité essentielle mais non exclusive car il faut tenir compte également de la forme et de la couleur. »

Je pense que cet extrait répond exactement aux questions que vous avez posées. Je me tiens à votre disposition pour toutes précisions supplémentaires.

J. LE CARRER.

## QUESTION

Faut-il séparer les jeunes des adultes ?  
Mes ponoirs font 30 cm x 30 cm, il y en a deux par couple ; est-ce que cela convient ?

## RÉPONSE

Il est vivement recommandé de séparer les jeunes des adultes quand ils ont environ 4 semaines. Si le pigeonnier est très grand, on peut laisser quelques jeunes pendant un certain temps, s'ils ne gênent pas les adultes qui couvent. Il ne faut pas dépasser 4 pigeons au mètre carré, sinon l'état sanitaire s'en ressentirait.

Il est préférable d'élever les jeunes dans une volière au sol grillagé qui, de ce fait, reste toujours propre.

Les cases peuvent être de deux types :

1) 30 x 30 cm. Elles conviennent pour des pigeons de taille moyenne mais pas pour des sujets longs tels que les Romains. Il y a juste la place pour le nid.

2) Environ 60 x 60 cm ou un peu plus pour des Romains ou Montaubans et à l'intérieur, deux nids superposés ou alors, la case est séparée par une cloison au milieu, jusqu'à mi-hauteur, pour pouvoir placer un nid de chaque côté.

La façade est grillagée et munie d'une porte servant aussi de planche d'envol.

Les pigeons peuvent être enfermés quelques jours dans les cases pour qu'ils s'y habituent. C'est ainsi que vous pourrez empêcher vos pigeons de nicher ailleurs.

## QUESTION

J'ai un couple de carreaux rouges et un autre de carreaux jaunes. Chacun d'eux ont fait une couvée qui a très bien marché. Mais voilà que la femelle du carreau jaune mange les œufs. Quel est le remède, que dois-je faire ?

## RÉPONSE

Je n'ai jamais vu de pigeon manger ses œufs mais, après tout, ce n'est peut-être pas impossible. Néanmoins, je crois qu'il s'agit plutôt d'œufs à coquille faible qui se cassent, en fin d'incubation surtout, la coquille étant normalement plus fragile à ce moment-là. Donnez des minéraux, des vitamines. Si les œufs frais pondus ont une coquille poreuse, la couvée ne pourra être menée à son terme. Il se peut que la femelle ait une affection des organes génitaux. Mirez les œufs vers le 5<sup>e</sup> jour ; s'ils sont clairs, remplacez-les par des œufs fécondés pondus le même jour, de sorte que votre pigeonne couvera, élèvera des petits et pendant ce temps, ses organes génitaux se reposeront et se guériront peut-être. Si vous n'avez pas d'œufs à lui confier, mettez-la au repos, seule, dans une cage.

## QUESTION

N'ayant jamais trouvé dans les livres actuels une réponse complète pour tout ce qui touche le début de la reproduction, je me permets de vous poser les questions suivantes :

- Comment explique-t-on qu'il y ait parfois un œuf clair dans une couvée. A qui la faute au mâle ou à la femelle ?
- Peut-on dire que chaque œuf pondu contenant un jaune, contient forcément un ovule ?
- Est-ce que jaune = ovule ?
- Une seule copulation suffit-elle pour assurer la fécondation des deux œufs ? J'ai lu que les spermatozoïdes pouvaient conserver leur vitalité plus de 10 jours dans l'oviducte.
- A-t-on actuellement une idée précise du temps qui sépare la copulation de la ponte du premier œuf ?
- Est-ce la copulation qui provoque l'ovulation ou la chute de l'œuf dans le pavillon de l'oviducte et est-ce à ce moment que le spermatozoïde rencontre l'ovule ?
- Pour quelles raisons une femelle pondant des œufs normaux peut-elle être stérile ? (ses différents mâles ayant fait leur preuve). La paratrophose étant exclue, car absente de mon élevage.

J'ai également un petit problème cette année. Dans une de mes volières, je constate environ 30 % d'œufs présentant des embryons morts au cours de la première semaine de couvaison (anneau noir à la périphérie de l'œuf). Je nourris parfaitement mes pigeons, suivant les dernières données modernes. Est-ce vraiment la COLIBACILLE ? Que faire pour agir efficacement ?

## RÉPONSE

Je vais m'efforcer de répondre à toutes vos questions mais dans un ordre différent.

La formation de l'œuf commence sous l'influence d'hormones lorsqu'il y a eu une excitation suffisante de la femelle causée par la cour assidue faite par le mâle.

Un ou deux follicules commencent à grossir, se remplissant de jaune ; ils se développent en ovisacs, l'un ayant un peu d'avance sur l'autre. Le jaune est contenu dans une capsule qui s'ouvrira pour le laisser passer dans l'oviducte ; c'est l'ovulation. Sur le jaune on distingue un point blanchâtre qui est le disque germinal. C'est là que se trouve la cellule femelle ou ovule.

Est-ce que tout œuf contient une cellule femelle ? D'après le Dr Stosskopf, la femelle ne peut être qu'exceptionnellement en cause, en cas d'œufs clairs, s'il est prouvé qu'elle a pondus des œufs ne contenant pas de cellule femelle. La stérilité du mâle peut avoir bon nombre de causes.

Certains couples ont souvent un œuf clair alors que chez d'autres, ceci est accidentel. Pour connaître le coupable, il suffit de changer l'accouplement et de donner à chacun des conjoints un partenaire éprouvé, ayant rarement eu des œufs clairs.

La dégénérescence du tissu testiculaire due à la vieillesse ou à une infection microbienne pouvant laisser des séquelles définitives chez le mâle, une inflammation de l'ovaire d'origine microbienne ou un mauvais fonctionnement hormonal chez la femelle peuvent être la cause de stérilité passagère ou définitive.

L'exemple suivant illustre le fait qu'une seule copulation peut suffire pour féconder les deux œufs à condition que celle-ci ait lieu au moment propice ; cet exemple est tiré de The Pigeon (Levi) : « Pendant l'été de 1938, nous avons placé un mâle et une femelle dans une cage d'élevage à 14 h. Il y eut copulation immédiatement. La femelle avait été enfermée seule pendant environ quatre semaines, dans une petite cage d'où elle pouvait voir le mâle dans un compartiment adjacent. Deux jours plus tard, elle pondit un œuf, puis le second après l'intervalle normal. Les deux œufs étaient féconds et les pigeonneaux naquirent... »

Toujours d'après Levi, les spermatozoïdes ne gardent pas leur pouvoir de fécondation plus de deux semaines. La rencontre spermatozoïde-ovule a lieu très peu de temps après que l'œuf a quitté l'ovaire, c'est-à-dire 40 à 44 h avant que l'œuf ne soit pondu et il doit être fécondé au moins 24 h avant la ponte. Il y a donc une période de 16 à 20 h pendant laquelle l'œuf est dans l'oviducte et peut être fécondé.

Les facteurs létaux peuvent aussi être la cause de la mort des embryons à différents stades de l'incubation et parfois tout à fait au début, ce qui peut laisser penser que les œufs sont clairs. Une consanguinité excessive contribue à l'expression des facteurs létaux.

Pour trouver la cause de la mortalité des embryons au cours de la première semaine d'incubation, je vous suggère de faire analyser des œufs en cours d'incubation. Vous pouvez entrer en contact avec votre laboratoire vétérinaire départemental ou tout autre laboratoire qui vous donnera les conseils appropriés.

## QUESTION

J'élève depuis quelques années déjà des Strassers Bleu uni et Bleu barré, Noirs, Rouges et Jaunes. J'aimerais étendre mon élevage à d'autres couleurs. A ce sujet, je désirerais connaître la différence entre « Ecaille » et « Martelé » et savoir comment l'on arrive à obtenir ces variétés. J'ai posé plusieurs fois cette question à des éleveurs et j'ai souvent eu l'impression d'aborder un sujet « tabou » ; les réponses qui m'ont été faites n'ayant jamais apporté de solution positive.

## RÉPONSE

Tout d'abord, il y a peu de différence entre le dessin écaille et le dessin martelé. Les définitions et descriptions sont très bien détaillées dans le livre des standards S.N.C. Le manteau écaille se dit d'un manteau ressemblant à celui de l'Alouette de Cobourg. C'est un dessin net, assez fin tandis que le dessin martelé est plus grossier.

Il est possible que vous obtenez des Strassers martelés en croisant un rouge et un bleu, mais ce n'est pas certain ; tout dépend des gènes non exprimés que possède le rouge. Si vous obtenez en première génération des sujets rouge dominant écaille (à vol et queue cendrée), vous pouvez les croiser de nouveau avec des bleus, vous n'aurez plus ensuite qu'à former des accouplements qui tiendront compte de la densité du dessin.

Vous obtiendrez peut-être des sujets bleu foncé, presque noirs. Il faudra les accoupler avec des plus clairs, barrés ou sans barres. J'ai croisé l'an dernier un Mondain noir mâle à une femelle Meunier et j'ai obtenu des sujets femelles bleu écaille (ou martelé) et des mâles rouge cendré porteurs de bleu qui pourront me donner des écaille. Mon mâle Mondain n'avait donc qu'un seul gène S. Vous pourriez essayer aussi avec un Strasser noir et un bleu, mais si le noir avait deux gènes S, vous n'obtiendrez que des sujets noirs probablement de mauvaise qualité.

Le croisement Strasser bleu x Strasser jaune fait intervenir la dilution et des sujets bleu dilué (argentés) ou jaune cendré peuvent apparaître en 1<sup>re</sup> génération ou par la suite. La présence d'un gène du rouge récessif lorsqu'on utilise des pigeons rouges ou jaunes pour ce croisement, peut donner un reflet rougeâtre aux barres ; on l'éliminera par la suite, en accouplant à des bleus non porteurs de rouge récessif.

## QUESTION

Pourriez-vous me renseigner en ce qui concerne le poids du Strasser ?

Ayant sous les yeux le nouveau standard S.N.C., on ne parle pas du poids. L'Encyclopédie de Levi donne, oiseaux adultes, mâle : de 740 g à 850 g, femelle : 680 g à 790 g. Paul Orlaine déclare dans son livre : 700 à 750 g pour les mâles et 650 à 700 g pour les femelles.

## RÉPONSE

Le Strasser était plus petit il y a une ou deux décennies. J'ai possédé dans les années 60 une femelle Strasser rouge pesant environ 750 g qui m'a donné 16 pigeonneaux en un an, accouplée à un Carneau. A cette époque, le Strasser était réputé pour sa productivité mais je crois qu'il ne faut pas considérer 16 pigeonneaux par an comme une moyenne ; celle-ci doit être inférieure. (Remarquons qu'il ne faut pas garder des pigeons élevés uniquement pour la production de pigeonneaux de consommation, lorsqu'ils ne fournissent pas au moins 10 jeunes par couple annuellement.)

La question du poids des Strassers a été discutée au colloque des juges à Metz en novembre 1976. Il a été dit que l'auteur du livre allemand « Die Strasser Taube » préconisait environ 900 g pour le poids des adultes. Il avouait qu'un abus avait été commis par le recueil S.N.C. est une traduction du standard allemand, chaque standard étant celui du pays d'origine.

## QUESTION

Je lis avec beaucoup de plaisir le bulletin de la S.N.C., mais j'aimerais y voir figurer une mise au point qui me semble nécessaire concernant le pigeon « Lynx de Pologne » bleu maillé. Les éleveurs, dont je fais partie, semblent désespérés. Il y a en effet une polémique entre les partisans des « foncés » et des « clairs », c'est-à-dire des franchement maillés et des lisérés. Si bien que l'on entend lors des expositions : « Le juge n'aime que les clairs ! » Alors certains éleveurs mettent des « lisérés » et des « foncés » pour voir ! D'autres avouent qu'ils ont une volonté de reproducteurs foncés et une de clairs et avant les expositions ceux-ci essaient avec des ruses de Sioux de savoir si le juge aime les maillés ou les lisérés.

En lisant le standard, on note : chaque triangle bleu est bordé d'un fin liséré noir. Le problème reste donc de savoir quelle doit être la grandeur du triangle bleu !

Il est dommage que nous n'ayons pas de club de race pour ce pigeon intéressant mais difficile.

L'autre problème que j'aimerais soulever est celui des couteaux noirs. On voit des sujets, même primés, qui ont bien le nombre imposé de rémiges blanches (à savoir 7) mais qui présentent un ou deux couteaux noirs visibles, ce qui est très laid et disgracieux. Au dire des vieux éleveurs, c'était un défaut grave, il y a quelques années.

## RÉPONSE

Le problème auquel vous faites allusion est dû à l'évolution du Lynx de Pologne pendant les dernières décennies. Le maillage était beaucoup plus foncé autrefois. On exigeait d'ailleurs, dans le standard, que le croupion soit « de la couleur du dos, sans mélange de plumes blanches ». Le standard actuel n'en parle plus et la plupart des beaux Lynx ont le croupion blanc.

Pour qu'un maillage soit joli et conforme au standard, il faut d'abord qu'il soit régulier, que le dessin soit net : triangle bleu, liséré noir FIN, blanc pur. Le triangle doit exister. Si le manteau est seulement liséré, le maillage est incorrect, si régulier que soit le dessin. Le bleu du triangle doit être assez clair. Chez les sujets trop foncés, le liséré noir est grossier, en général. Il ne faut pas tomber dans l'excès inverse. Les sujets beaucoup trop clairs ont tendance à avoir des dessous blanchâtres. Les Allemands eux-mêmes, qui ont amélioré la finesse du maillage du Lynx, avouent qu'ils ont exagéré et qu'ils obtiennent parfois des sujets trop clairs ; d'où la nécessité de faire des accouplements judicieux, mâle clair x femelle un peu foncée, par exemple.

On ne peut fixer au millimètre près la grandeur du triangle bleu. Ce qui compte avant tout, c'est la régularité, la netteté, la finesse. Pour le vol, le standard précise que « les 10 grandes pennes doivent être blanches ; il suffit cependant qu'il y ait 7 couteaux blancs de chaque côté pour que le vol fermé paraisse correct ». Il se peut qu'une petite partie de la 8<sup>e</sup> rémige soit visible. On ne peut pénaliser cela fortement ; on en tient compte dans l'attribution des PH, lorsqu'on a un sujet au vol 10 x 10 ou 9 x 9 qui est meilleur. Dans le cas contraire, le type et le maillage excellent du sujet à vol 7 x 7 ont la préférence.

Ces sujets ont été abordés dans « Colombiculture » il y a 2 ou 3 ans. Il est bon de les répéter. Vos remarques sont très pertinentes.

## QUESTION

Je possède des Kings blancs. Le blanc n'étant pas une couleur de base, quelle en est la composition ? Je possède également un couple de Texans autosexables. Après quatre couvées successives sans résultat (œufs de très petite taille, pigeonneaux non écllos), j'ai permis l'un des deux œufs avec celui d'un couple de Kings ayant pondu le même jour. Le résultat a été le même : aucune élosion des œufs des Texans ; par contre, élosion des œufs des Kings. Ainsi, 1 King a été élevé par les Texans. Est-ce l'effet du hasard : le King élevé par les Texans était beaucoup plus fort que le King élevé par ses parents et, d'une façon générale que tous les Kings que je possède (environ plus de 100 g) ? Pensez-vous que les parents nourriciers puissent influencer d'une façon positive la taille des pigeons élevés ?

## RÉPONSE

Les pigeons blancs aux yeux noirs, tels que le King blanc, possèdent les gènes de couleurs de base mais, par l'effet des gènes du blanc récessif, ces couleurs ne sont pas exprimées, la pigmentation est absente. Un King blanc peut posséder les gènes du bleu, du brun ou du rouge. Certains Kings colorés, porteurs de blanc récessif et accouplés ensemble, donnent de temps à autre, des sujets tout blancs ; si on les accouple avec des sujets tout blancs, on obtient davantage de pigeonneaux blancs.

Je suis persuadée que les conditions d'élevage, surtout pendant la croissance des jeunes, ont une influence sur le poids des sujets adultes. Un bon démarrage est bénéfique. Il est probable que vos Texans sont de bons nourriciers, alors que vos Kings ont peu de lait de jambon.

Beaucoup d'éleveurs de races lourdes (Mondains, Romains, etc.) ne laissent qu'un jeune à élever à leurs couples. Ils possèdent des nourriciers qui se chargent du deuxième jeune. Ils réalisent ainsi un gain de poids.

## SOTTOBANCA FRANÇAIS

Il y aura désormais le Sottobanca italien et le Sottobanca français. Ce dernier se voit de surcroît retirer son origine et sa nationalité italienne, et « naturaliser » français. Il devra dorénavant se trouver classé parmi les races françaises.

Espérons que nos volatiles ne soient pas aussi susceptibles et tatillons que les humains, et que ces querelles « colombico-nationalistes » ne perturbent pas leur comportement ou leur roucoulement !

## SOTTOBANCA CLUB FRANÇAIS

Le Championnat de France 1979 du Sottobanca s'est déroulé dans le cadre de l'exposition nationale d'aviculture de Montluçon, où il fut très bien accueilli par le Président Bernard Couden et son équipe.

Malgré une participation légèrement en baisse, on a toutefois noté une bonne tenue de la qualité pour l'ensemble, voire une progression encourageante pour certaines variétés.

A côté d'un bon ensemble de chamois et de jaunes que certains éleveurs différencient encore mal, une moyenne plus que fort honorable pour les autres variétés, particulièrement en blanc où l'on note une augmentation très sensible tant du nombre des sujets que de celui des exposants.

Le dimanche, eut lieu l'Assemblée générale du Sottobanca Club Français où furent débattus dans une atmosphère à la fois cordiale et studieuse les conclusions à tirer de l'année passée et les perspectives d'avenir. A la fin des travaux, les lauréats ci-dessous cités furent récompensés et félicités pour leur action en faveur de cette magnifique race.

### PALMARES

Prix d'ensemble sur quatre sujets, toutes variétés réunies :

- Champion de France 1979 : M. Émile Gardin. 32 pts
- Vice-champion 1979 : M. Pascal Claude ... 32 pts  
(départagés au nombre de P.H.).

Meilleurs sujets par variétés :

- Blanc : M. Yves Millet.
- Bleu barré : M. Pascal Claude.
- Meunier : M. Émile Gardin.
- Noir : M. Pascal Claude.
- Chamois : M. Henri Poussardin.
- Rouge : M. Émile Gardin.

Prix d'élevage calculé sur la base des quatre meilleurs sujets par variétés :

- Blanc : M. Yves Millet (30 pts).
- Bleu barré : M. Pascal Claude (30 pts).
- Noir : Non décerné.
- Chamois : M. Christian Faure Malan (30 pts).
- Rouge : M. Émile Gardin (30 pts).
- Autres variétés : M. Émile Gardin (28 pts).

Christian RAOUST.

## Y AURA-T-IL UN CLUB DU CULBUTANT DANOIS ?

Le Docteur Denis Colmars, 355, rue d'Endoume, 13007 Marseille, souhaite rassembler les éleveurs de Culbutants Danois dans un club spécialisé. Ces éleveurs sont donc invités à prendre contact avec lui.

## CLUB FRANÇAIS DU BOUVRÉUIL

C'est dans les « arènes » de Poitiers, hall très vaste et bien éclairé, que s'est tenu du 16 au 18 novembre 1980 le Championnat de France du Bouvreuil.

Participation record pour la race, et même, dirons-nous, pour un championnat de pigeon dit de fantaisie (hormis les Modènes) puisque deux cent vingt cages du « petit prince » des pigeonniers étaient présentées.

Satisfaction d'ensemble également pour la qualité et surtout pour le nombre de variétés représentées. Si les dorés à manteau noir nous ont donné quelques motifs d'inquiétude et ont paru en régression par rapport aux années passées, l'on doit noter une bonne tenue des Archanges et de gros progrès dans les variétés dites rares telles les barrés et les maillés.

A suivi l'assemblée générale qui, dans un excellent climat, a rassemblé de nombreux « mordus » du Bouvreuil. Les travaux furent constructifs et se sont terminés après avoir récompensé les lauréats autour d'une bonne table dans une ambiance très amicale.

### PALMARÈS

#### Archanges :

- Champion de France : M. Roger Michel Amadry.
- Vice-champion : M. Roger Digard.

#### Doré à manteau blanc :

- Champion de France : M. Sylvain Biet.
- Vice-champion : M. Michel Demizieux.

#### Doré à manteau bleu :

- Champion de France : M. Richard Jauneau.
- Vice-champion : M. Jack Barrault.

#### Doré à manteau noir :

- Champion de France : M. Jean-Pierre Guillebert.
- Vice-champion : M. Daniel Puget.

#### Rouge à manteau blanc :

- Champion de France : M. Jean-Pierre Guillebert.
- Vice-champion : M. Jack Barrault.

#### Rouge à manteau bleu :

- Champion de France : M. Jack Barrault.
- Vice-champion : M. Stéphane Becquet.

#### Autres variétés :

- Champion de France : M. Jack Barrault.
- Vice-champion : M. Jean-Pierre Guillebert.

Le plus grand nombre de points a été réalisé par Richard Jauneau.

Christian RAOUST.

## PREMIER CHAMPIONNAT EUROPÉEN DU MONDAIN

C'est au « Wacken », dans le cadre de la 17<sup>e</sup> Européenne, qu'a eu lieu le 1<sup>er</sup> Championnat Européen du Mondain, organisé par le Club des Amis du Mondain. Ce Championnat a été un très grand succès puisque 500 Mondains y participaient. De très grands noms de la colombiculture française et étrangère étaient présents. Les juges étaient : pour la Suisse M. Baisiger, pour l'Allemagne M. Ziesenhenne, pour la France M. Cros, M. Le Carrer, M. Papillaud, M. Sarre. Chez les Suisses, un mâle jaune, d'une très belle couleur, se distinguait ; pour l'Allemagne deux Bleus et un Blanc. Pour la France on remarquait un très joli mâle argenté (cage 135) à M. Avril et encore un très fort sujet Meunier (cage 330) au même éleveur ; une très belle femelle Bleue (cage 261) à M. Hanss ; une très jolie femelle Blanche (cage 103) à M. Bianchimani ; rien dans la couleur Jaune, qui demande à être travaillée ; dans les Noirs, deux belles femelles et un mâle à M. Cantié ; en Rouge une femelle de M. Bianchimani, et n'oublions pas les cinq champions de M. Cantié, en particulier un magnifique mâle Rouge et une très belle femelle Bleue (qui est en fait un mâle).

### CHAMPIONS D'EUROPE

- Fe Mondain Jaune (cage 10), bague n° 447/79, M. G. Monnot, 2953 Frégiecourt, Suisse.
- Fe Mondain Blanc (cage 120), M. Bianchimani, Vieux Chemin de Vallauris, 06160 Juan-les-Pins.
- Mâ Mondain Rouge (cage 381), bague n° 714, M. Cantié, R. Monsempron, 47500 Fumel.
- Fe Mondain Bleu (cage 251), bague n° 3618, M. Cantié, R. Monsempron, 47500 Fumel.
- Fe Mondain Meunier (cage 350), bague n° 347, M. Cantié, R. Monsempron, 47500 Fumel.
- Fe Mondain Argenté (cage 163), bague n° 25535, M. Cantié, R. Monsempron, 47500 Fumel.
- Fe Mondain Noir (cage 367), bague n° 25571, M. Cantié, R. Monsempron, 47500 Fumel.

Commission composée de trois juges de la S.C.A.F. : MM. Cros, Le Carrer et Tamburini.

Mondain Rouge, Mondain Bleu, Mondain Argenté, proposés pour le G.P.H.

Club des Amis du Mondain.

## Les Clubs de Races Pures

### CLUB FRANÇAIS DU BAGADAIS

M. Favier Bernard - 28, rue des Faisans  
38230 VILETTE D'AUTHON

### CLUB DU BOULANT FRANÇAIS

2, boulevard de Verdun - 59220 Denain (Tél. 16.20.44.00.91)

### CLUB FRANÇAIS DU BOUVRÉUIL

M. Jean Passérioux - Ecole de garçons  
77820 CHATELET EN BRIE

### CLUB DU PIGEON CAPUCIN STRUCTURE

M. Bernard Wilczinski - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN

### CARNEAU CLUB FRANÇAIS

19, rue du Moulin - ABBÉCOURT 02300 CHAUNY

### CLUB FRANÇAIS DU CAUCHOIS

M. Gérard Longein  
8, rue Gustave-Charpentier - 94240 L'HAY LES ROSES

### CLUB FRANÇAIS DE PIGEONS CULBUTANTS

#### ET HAUT VOLANTS

24, rue des Pommes - 67200 ECKBOLSHEIM

### CLUB FRANÇAIS DU PIGEON HUPPÉ DE SOULTZ

Siège Social : 17, route de Wintershouse  
67500 HAGUENAU

### GIER CLUB DE FRANCE

Section du Club Avicole de la Vallée du Gier  
M. Bernard Chevalier - Chemin de Grange Bruyas  
42400 SAINT CHAMOND

### MODÈNE CLUB FRANÇAIS

50, avenue de l'Est - 94100 SAINT MAUR

### CLUB DES AMIS DU MONDAIN

M. Louis Augier - 35, rue de Strasbourg - 87100 LIMOGES

### CLUB FRANÇAIS DU MONTAUBAN

M. Boucanus - 147, rue Guillaume Leblanc - 33000 BORDEAUX

### ORIENTAL-CLUB DE FRANCE

26, rue Brauhauban - 65000 TARBES

### FANTAIL CLUB FRANÇAIS ET QUEUE DE PAON CLUB FRANÇAIS

38, rue Biron - 24000 PÉRIGUEUX

### ROMAIN CLUB FRANÇAIS

E.M.P., rue de Vigne - 21140 SEMUR EN AUXOIS

### ROUBAISIEN CLUB FRANÇAIS

74, rue Albert Thomas - 59100 ROUBAIX

### SOTTOBANCA CLUB FRANÇAIS

37, rue Joseph Marignac  
SAINT MARTIN DU TOUCH 31300 TOULOUSE

### STRASSER CLUB FRANÇAIS

M. J.-M. Ramoleux - 3, rue des Fleurs  
62500 SAINT MARTIN AU LAERT

### CLUB FRANÇAIS DU TÊTE NOIRE DE BRIVE

Impasse rue Marmontel - 19100 BRIVE

## Le Coin du Trésorier

Notre cotisation est toujours fixée à 40 francs. Les adhérents à jour de leur cotisation bénéficieront d'engagements à prix réduit à la Nationale de Caen.

Les bagues se vendent 6 francs la dizaine, indivisible, franco. Dans votre commande n'oubliez pas d'indiquer le diamètre des bagues que vous désirez recevoir, ou leur lettre de référence (B, C, D, E). A défaut, indiquez la race de vos pigeons.

Aucun envoi n'est fait contre remboursement et le titre de paiement doit être joint à la commande. Si

vous payez par chèque bancaire, celui-ci doit être établi à l'ordre de la Société Nationale de Colombiculture. Si vous vous acquittez par chèque postal, libellez votre chèque au nom de la S.N.C., C.C.P. 2204-40 Paris et envoyez les trois volets : vous serez servi plus rapidement.

Règlements de cotisation et commandes de bagues sont à faire à :

Monsieur Georges TANCHOU  
76, rue Alexandre-Ribot, 59510 HEM.

Les articles édités dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de la rédaction ou de la S.N.C.

Tous droits de reproduction, même partielle, d'un ou de plusieurs articles sont subordonnés à l'accord préalable de leur auteur ou de la rédaction.



## C'EST UN LABORATOIRE UNIQUEMENT COLOMBOPHILE

LE SEUL QUI METTE A VOTRE DISPOSITION :

- Le fruit de **30 ANS D'EXPÉRIENCE PRATIQUE** dans l'élevage du pigeon,
- Ses vétérinaires et techniciens pour tous **DIAGNOSTICS GRATUITS** et **CONSEILS D'ÉLEVAGE**
- Sa gamme de **PRODUITS ET MÉDICAMENTS** spécialement étudiés pour les **PIGEONS**, et pour les **PIGEONS** seulement.

Laboratoire **ORNIS**, Dr J.-P. STOSSKOPF, Vétérinaire Spécialiste

60510 BRESLES (Oise) - Tél. 480.90.12

## LA RÉUSSITE DANS L'ÉLEVAGE : SANTÉ D'ABORD

**Dans l'eau de boisson :**

**Trichorex :** Antitrichomonas, Muguet, Abcès, Diarrhée verte.

**Coccidex :** Anticoccidien, Diarrhée de 10 jours, Amaigrissement, Diarrhée.

**Aquaverm :** Vermifuge.

**pour le bec :**

**Pijosan :** Dragées polyvalentes pour jeunes au nid et adultes.  
Toutes indispositions.

**Néo-Vermex :** Comprimés vermifuges surpuissants.

**CE SONT DES PRODUITS ORNIS**



Demandez notre catalogue et notre tableau de maladies gratuits  
Notre « Petit Guide d'Elevage » contre envoi d'une enveloppe timbrée à 1,40 F